



**PRÉFET  
DE SAÔNE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RAPPORT

**d'ACTIVITÉ**

**2021**

**des services de l'État  
en Saône-et-Loire**

L'année 2021 aura été marquée, comme la précédente, par la lutte contre la COVID 19. À la différence de 2020, toutefois, nous disposons désormais de vaccins qui sont notre meilleure arme, avec les gestes barrières, contre la pandémie.

Mon premier message sera donc pour rendre hommage à celles et ceux qui luttent inlassablement contre la COVID : les soignants bien sûr, en ville comme dans les hôpitaux et les centres de vaccination, qu'ils soient actifs ou retraités ; mais aussi les bénévoles, les secouristes, les sapeurs-pompiers, les maires et les personnels des collectivités, les agents de l'État enfin. Qu'ils soient remerciés de leur engagement, sans lequel cette lutte serait vaine. A l'heure où j'écris ces lignes, 82 % de la population de Saône-et-Loire bénéficie d'un parcours vaccinal complet. La mobilisation de tous reste de mise dans un contexte de cinquième vague épidémique : la vaccination et notre discipline collective nous permettront de remporter ce combat. J'adresse également mes remerciements à nos forces de sécurité intérieure, mobilisées pour assurer le nécessaire respect des règles sanitaires.

Au plan économique, le contexte a, là aussi, évolué par rapport à 2020, avec un rebond très net de l'activité à compter du printemps : la croissance pourrait, au plan national, atteindre 6,75 % en 2021. La mesure de l'activité économique au travers des chiffres d'affaires cumulés, montre une évolution du plus 5 % pour la Saône-et-Loire par rapport à 2019.

Cette conjoncture favorable entraîne logiquement une baisse du taux de chômage, fixé à 6,8 %. Les services de l'État travaillent aujourd'hui à accompagner les entreprises dans leurs recrutements et, en parallèle, accélèrent le déploiement des dispositifs de formation pour les publics les plus éloignés de l'emploi. Plus généralement, une attention particulière a été maintenue pour les acteurs économiques du département tout au long de l'année écoulée. Les mesures d'urgence (fonds de solidarité, activité partielle...) ont permis de maintenir le tissu économique saône-et-loirien, avec plus de 390 millions d'euros injectés dans l'économie entre mars 2020 et juillet 2021. L'État a par ailleurs garanti plus 664 millions d'euros de prêts aux entreprises. Le plan de relance a été déployé en Saône et Loire au profit des acteurs publics et privés : collectivités, associations et entreprises. Plus de 367 millions d'euros ont été investis pour la résilience de notre département en 2021, sans compter les aides à l'emploi. Les services de l'État se sont très largement mobilisés pour faire connaître les mesures du plan et accompagner les porteurs de projet.

Si la gestion de la crise sanitaire et de ses conséquences économiques et sociales a cristallisé toutes les attentions, l'État n'en a pas moins assuré ses missions essentielles de protection des personnes et des biens. Les moyens humains et matériels supplémentaires accordés à nos forces de l'ordre ont permis d'accroître la lutte contre les violences intrafamiliales, les stupéfiants, ou l'insécurité routière, pour ne citer que ces trois priorités majeures.

En 2021, notre département a connu des aléas climatiques et naturels importants. Le gel du mois d'avril, puis les inondations des vals de Saône et de Seille, inhabituelles pour un mois de juillet, nous ont rappelé le bouleversement climatique à l'œuvre, après trois années de sécheresse consécutives. Les services de l'État se sont rapidement mobilisés pour venir en aide aux agriculteurs concernés. Le plan de relance a permis de financer des investissements en faveur de la transition écologique, de la rénovation thermique des logements, de la promotion d'une alimentation saine, durable et locale ...

Toutes ces interventions, détaillées dans le présent rapport, visent à faciliter et améliorer le quotidien des habitants de la Saône-et-Loire. Nombre de ces projets se retrouvent d'ailleurs dans les nouveaux contrats de relance et de transition écologique (CRTE). Ces huit contrats, signés pour six ans par l'État et les collectivités, permettent aux partenaires de s'engager, sur la durée d'un mandat, pour le développement durable de leur territoire. Ce sont plus de 25 millions d'euros qui ont été mobilisés en complément des crédits de droit commun au profit des collectivités locales.

Ce rapport, s'il n'a pas l'ambition d'être exhaustif, donne à voir la diversité des actions de l'État en Saône-et-Loire. À ce titre, je souhaite remercier l'ensemble des agents des services de l'État, dont l'engagement au quotidien nous donne la capacité de répondre aux attentes de nos concitoyens.

Julien CHARLES  
Préfet de Saône-et-Loire

L'ÉTAT EN SAÔNE-ET-LOIRE P.6

LES EFFECTIFS DES SERVICES DE L'ÉTAT P.8

PANORAMA DE LA MOBILISATION  
DU PLAN DE RELANCE P.9

LES DATES CLÉS 2021 P.12

P.12  
2021, UN MOUVEMENT  
DE RÉORGANISATION  
DES SERVICES DE L'ÉTAT

P.14  
GÉRER  
LA CRISE SANITAIRE

P.16  
DÉPLOYER LE PLAN  
DE RELANCE

P.19  
PRÉSERVER L'EMPLOI  
ET ACCOMPAGNER LE  
MONDE ÉCONOMIQUE

P.24  
PROTÉGER LES PERSONNES,  
LES BIENS

P.30  
SOUTENIR LE MONDE  
AGRICOLE

P.35  
RCEA

P.36  
VALORISER  
LE PATRIMOINE

P.38  
ACCOMPAGNER  
LES HABITANTS

P.45  
ACCOMPAGNER  
LES COLLECTIVITÉS

P.51  
FAVORISER  
LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE

# L'État en Saône-et-Loire

Décembre 2021



**Julien CHARLES**  
Préfet



**Fabien BEN**  
Directeur académique  
des services de l'Éducation  
Nationale



**Franck LEVEQUE**  
Directeur départemental  
des finances publiques



**Cédric LAPERTEAUX**  
Délégué territorial  
de l'agence régionale  
de santé



**Lieutenant Colonel  
Ronan COTTIN**  
Délégué militaire  
départemental



**David-Anthony DELAVOËT**  
Secrétaire général  
de la Préfecture  
Sous-préfet de l'arrondissement  
de Mâcon



**François-Xavier RICHARD**  
Sous-préfet  
Directeur de cabinet du préfet



**Olivier TAINURIER**  
Sous-préfet de  
l'arrondissement de  
Chalon-sur-Saône



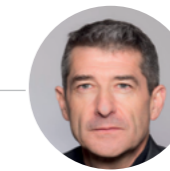
**Marc MAKHLOUF**  
Sous-préfet  
de l'arrondissement  
d'Autun



**Jérôme AYMARD**  
Sous-préfet  
de l'arrondissement  
de Charolles



**Philippe DEBORDE**  
Sous-préfet de  
l'arrondissement  
de Louhans



**Jean-Pierre GORON**  
Directeur départemental  
des territoires



**Georges MARTINS-BALTAR**  
Directeur départemental  
de l'emploi, du travail  
et des solidarités



**Anne COSTAZ**  
Directrice départementale  
de la protection  
des populations



**Colonel Guillaume DARD**  
Commandant  
du groupement  
de gendarmerie  
départementale



**Commissaire général  
Thomas KIEFFER**  
Directeur départemental  
de la sécurité publique



**Patricia PERRIER**  
Directrice du secrétariat  
général commun



**Patrice CHEMIN**  
Responsable de l'unité  
inter-départementale  
de la direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement



**Marie GUIBERT**  
Responsable de l'unité  
départementale  
de l'architecture  
et du patrimoine (DRAC)



**Thomas BRUGGER**  
Directeur départemental  
de l'Office national des  
anciens combattants  
et victimes de guerre



# Les effectifs des services de l'État au 15/09/2021

3

Office national des anciens combattants et victimes de guerre

6

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine

13

Institut national de l'origine et de la qualité, site de Mâcon

17

Office français de la biodiversité

20

Centre des monuments nationaux

23

Unité départementale de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

22

Direction régionale des douanes

25

Délégation territoriale de l'agence régionale de santé

47

Ecole nationale de l'aviation civile à Saint-Yan

56

Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse

68

Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

69

Direction départementale de la protection des populations

73

Secrétariat général commun

126

Escadron 47/7 de gendarmerie mobile

136

Compagnie républicaine de sécurité

161

Préfecture-sous-préfectures

171

Direction départementale des territoires

172

École Nationale Supérieure des Arts et Métiers de Cluny

173

Administration pénitentiaire

192

Services judiciaires du ministère de la justice

431

Direction départementale de la sécurité publique

727

Groupement de gendarmerie départementale

740

Délégation militaire départementale, lycée militaire d'Autun, et base pétrolière interarmées

759

Direction départementale des financements publics

9 970

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale

# Panorama de la mobilisation du plan FRANCE RELANCE pour la Saône-et-Loire



Financé par l'Union européenne  
NextGenerationEU

## Économie circulaire

- Économie sociale et solidaire : 6 projets pour 173 173 €
- Biodéchets : 3 projets pour 62 402 €
- Soutien à la filière plastique recyclé : 5 projets pour 6 117 593 €
- Substitution : 1 projet pour 82 950 €

## Dispositif Tremplin

Entreprises engagées pour la transition écologique  
9 projets pour 85 570 €

## Dispositif Innovation

Entreprises engagées pour la transition écologique  
1 projet pour 100 000 €

## DSIL exceptionnelle

36 projets pour 5 803 720 €

## DSID exceptionnelle

15 projets pour 4 391 000 €

## Rénovation thermique des bâtiments de l'État

36 projets pour 8 663 423 €

## Restructuration lourde et rénovation énergétique des logements locatifs sociaux 2021

154 logements pour 1 694 000 €

## Ma prime Rénov

8 818 dossiers pour 34 748 958 €

## Réhabilitation des friches Mesure de la DREAL

8 projets pour 2 985 346 €

## Réhabilitation des friches Volet études de l'Ademe

2 projets pour 133 673 €

## Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

1 projet pour 648 200 €

## Agence de l'Eau Loire Bretagne

10 projets pour 920 716 €

## Agence de l'Eau Loire Bretagne

1 dossier pour 36 000 €

## Aires protégées

4 dossiers pour 248 837 €

## Restauration écologique

2 dossiers pour 109 000 €

## Atlas de la biodiversité communale 2021

2 dossiers pour 67 009 €

## Aide à la construction durable

11 communes pour 551 860 €

## Fonds mobilités actives

Aménagements cyclables 2020  
1 projet pour 286 400 €

## Transports collectifs en site propre et Pôles d'échanges multimodaux

1 projet pour 1 410 000 €

## Projets alimentaires territoriaux

2 projets pour 330 000 €

## Appel à projets abattoirs

3 projets pour 352 992 €

## Plan de soutien aux cantines scolaires

1 projet pour 4 782 €

## Jardins partagés

15 lauréats pour 98 978 €

## Alimentation locale et solidaire

11 projets pour 223 696 €

## Investissements productifs dans la filière graines et plants

5 projets pour 202 481 €

## Conversion du matériel d'agroéquipement

136 dossiers pour 1 938 657 €

## Accueil des animaux abandonnés et en fin de vie, stérilisation

7 projets pour 180 000 €

## Protéines végétales

20 projets pour 326 359 €

## Haies

25 lauréats pour 368 372 €

## Mise aux normes des élevages

37 lauréats pour 828 334 €

## Semences

13 lauréats pour 14 477 €

## Aléas climatiques

3 dossiers pour 128 831 €

## Structuration de filières

1 dossier pour 200 000 €

## Aquaculture et pêche

1 dossier pour 5 568 €

## Aéronautique

2 projets pour 1 600 000 €

## Automobile

4 projets pour 3 253 965 €

## Industrie du futur

81 projets pour 7 240 862 €

## Nucléaire

11 projets pour 17 413 737 €

## Résilience

6 projets pour 12 241 589 €

## Territoire d'industrie

15 projets pour 7 786 168 €

## Baisse des impôts de production

5 638 entreprises ont bénéficié de 73 millions d'euros de baisse de leurs impôts.

## Chèques France Num

743 entreprises pour 371 500 €

## Chèques relance Volontariat International en Entreprise

69 dossiers pour 128 905 €

## Fonds de développement de l'insertion 2020 et 2021

1 694 089 € pour 40 projets  
984 354 € versés à 36 structures au titre des mesures forfaitaires d'urgence

## Plan cathédrale

1 projet pour 1 million d'euros.

## Musée, archives, archéologie

3 projets pour 3,9 millions d'euros

## Aide à la modernisation des diffuseurs de presse

5 bénéficiaires pour 10 154 €

## Cinéma et audiovisuel

29 bénéficiaires pour 147 006 €

## Modernisation des bibliothèques

2 lauréats pour 10 704 €

## Dotation générale décentralisée bibliothèque

1 lauréat pour 16 360 €

## Soutien en fonctionnement aux institutions de spectacle vivant et en faveur des orchestres, opéras, et festivals

7 structures pour 135 500 €

## Lutte contre la pauvreté

4 projets pour 240 803 €

## Projets de réhabilitation des aires d'accueil des gens du voyage

1 projet pour 54 882 €

## Amélioration et modernisation des accueils de jour

1 projet pour 179 928 €

## Conseillers numériques

37 conseillers pour 1 660 000 €

## Socle numérique dans les écoles élémentaires

111 projets pour 977 915 €

## Fonds de transformation numérique des collectivités territoriales

16 dossiers pour 199 714 €

## Centres de préparation aux jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024

1 projet pour 400 000 €

## Programmation budgétaire médico-sociale

3 projets pour 2 810 000 €

## Investissements par territoire de santé

16 dossiers pour 142 183 000 €



# Les dates clés 2021

# Les dates clés 2021



5 MARS

**Sarah El Haïry**,  
Secrétaire d'État chargée de la  
Jeunesse et de l'Engagement.

Présentation du SNU au lycée  
Bonaparte d'Autun puis échanges  
autour des dispositifs à destination  
des jeunes à la mission locale.  
Conclusion de la journée avec  
la Valorisation du Contrat Local  
d'Education Artistique au collège  
d'Autun.

10 AVRIL

La Saône-et-Loire  
passe la barre symbolique  
des 100 000 vaccinés  
sur le département.

19 AVRIL

Installation du comité  
départemental de la  
politique de la Ville.

23 AVRIL

Signature de l'accord  
départemental de la relance entre l'État  
et le Conseil Départemental pour 30 M€  
d'investissements sur 2 ans.

21 MAI

**Amélie de Montchalin**, Ministre de la  
Transformation et de la Fonction publiques.  
Visite du chantier de construction d'une école  
à Navour-sur-Grosne.

Visite et échanges avec les professionnels  
et les jeunes du Comité Local pour  
le Logement Autonome des Jeunes de Mâcon  
Signature de Contrats Initiatives Emplois.

Rencontre avec les élus au sujet des espaces  
France Services, de Ma PrimeRenov'  
et de divers sujets agricoles.

02 SEPTEMBRE

**Alain GRISET**,  
Ministre délégué chargé des petites et  
moyennes entreprises.

Rencontre avec les organisations patronales  
et visite des commerçants maconnais lauréats  
du chèque numérique dans le cadre de  
France Relance.

27 AOÛT

**Eric DUPONT-MORETTI**,  
Ministre de la justice  
en visite au centre  
pénitentiaire  
de Varennes-le-Grand.

13 SEPTEMBRE

**Olivier DUSSOPT**,  
Ministre délégué chargé des comptes publics.

Rencontre avec les agents de la DGFIP installés à Mâcon depuis  
le 1<sup>er</sup> septembre dans le cadre de la démétropolisation et présentation  
du projet de rénovation de la cité administrative.

Visite des entreprises Massilly et Evamet au Creusot, lauréates  
du plan de relance et de l'ENSAM de Cluny.

JANVIER FÉVRIER MARS AVRIL MAI JUIN JUILLET AOÛT SEPTEMBRE OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE

8 FÉVRIER

Lancement des appels  
à projets départementaux  
sur les jardins partagés  
et sur l'alimentation locale  
et solidaire.

29 MARS

Fusion de l'UD-DIRECTE et de  
la DDCS pour créer la DDETS.

6 MAI

**Elisabeth Moreno**, Ministre déléguée chargée de  
l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la  
Diversité et de l'Égalité des chances.

Visite au Creusot. Échanges autour du projet  
Industri'Elles, témoignages de femmes travaillant  
dans les industries creusotines et dans  
des associations (FETE, GERE).

17 MAI

Confirmation de la présence  
d'un loup dans le Clunisois.  
Déclenchement du « plan loup »  
en Saône-et-Loire.

27 MAI

**Jean-Michel Blanquer**, Ministre  
de l'Éducation nationale, de la  
Jeunesse et des Sports et **Florence  
Parly**, Ministre des Armées.  
Visite du lycée militaire d'Autun,  
temps d'échanges avec les élèves  
et la direction du lycée.

28 MAI

**Élisabeth Borne**, Ministre du Travail,  
de l'Emploi et de l'Insertion  
Rencontre avec la cohorte  
de la Garantie Jeunes  
dans les locaux d'AGIRE à  
Montceau-les-Mines. Visites des  
entreprises NOVIUM Framatome  
et Scieries Chalonaises Réunies.

2 JUILLET

Arrivée du Tour de France  
au Creusot.

5 JUILLET

**Jacqueline Gourault**, Ministre  
de la Cohésion des territoires  
et des Relations avec les  
collectivités territoriales.  
Visite de l'Usinerie du Grand  
Chalon puis signature du CRTE.

Signature d'une quinzaine de  
conventions Petites villes de  
demain en présence des élus  
concernés à la sous-préfecture  
de Chalon-sur-Saône.

15 OCTOBRE

**Brigitte KLINKERT** Ministre chargée  
de l'Insertion.

Visite des missions locales d'Autun  
et du Creusot dans le cadre  
d'unjeuneunesolution et d'Autun  
Morvan Initiative, association lauréate  
du plan de relance au titre du Fonds  
de développement de l'insertion.

23 SEPTEMBRE

Visite du Premier Ministre **Jean CASTEX**,  
d'**Olivier VERAN**, Ministre des Solidarités et de la Santé,  
et **Brigitte BOURGUIGNON**, Ministre déléguée  
chargée de l'autonomie au Creusot, à Couches et à Autun  
sur le thème de l'autonomie.



## DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS



Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

A compter du 1<sup>er</sup> avril 2021, l'unité départementale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) et la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) ont fusionné pour créer la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) de Saône-et-Loire.

Cette fusion a pour objectif de regrouper les compétences des deux anciennes directions, afin notamment d'améliorer l'intervention des services publics dans la prise en compte des personnes les plus vulnérables, de leur permettre un accès aux droits, à un hébergement, un logement, une insertion professionnelle et in fine une meilleure intégration dans la société.

La direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités est compétente en matière de politiques de cohésion sociale, de développement de l'emploi, d'insertion sociale et professionnelle, d'accès et de maintien dans le logement et le travail.

3 principes directeurs qui ont guidé la création :

- mettre en place un service public de l'insertion et de l'emploi en créant des synergies entre les compétences détenues par les deux structures composant la DDETS ;
- accompagner les entreprises pour leur permettre de résister à la crise économique ;
- les missions qui étaient dévolues à la DDCS et à l'unité départementale de la DIRECCTE demeurent, notamment les missions d'inspection du travail.

## 2021, UN MOUVEMENT DE RÉORGANISATION DES SERVICES DE L'ÉTAT



Séminaire des cadres de l'Etat, Mâcon, septembre 2021

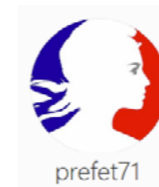
## SECRÉTARIAT GÉNÉRAL COMMUN DÉPARTEMENTAL

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, a été créé le Secrétariat général commun départemental (SGCD), nouveau service déconcentré de l'Etat à vocation interministérielle chargé des fonctions support : RH, finances, logistique, travaux, SIC pour l'ensemble des services de la préfecture, des sous-préfectures, des directions départementales interministérielles.



Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les secrétariats généraux des DDI et la direction des ressources humaines de la préfecture n'existent plus et sont désormais remplacés par le SGCD qui assure principalement les missions dévolues précédemment à ces services, auxquelles s'ajoutent notamment les missions SIC. Le Secrétariat général commun départemental comportera à effectif complet, 71 agents.

## LANCEMENT DU COMPTE INSTAGRAM DE LA PRÉF. DE SAÔNE-ET-LOIRE



Julien Charles, préfet de Saône-et-Loire a ouvert le compte Instagram @prefet71, le 4 mai 2021.

La page Instagram du préfet de Saône-et-Loire est dédiée à l'actualité des services de

l'État dans le département. L'objectif est de faire de cette page une source d'information à destination des jeunes qui en sont les principaux utilisateurs, à travers une communication ludique.

Ce compte Instagram sera également l'occasion de découvrir les coulisses des services de l'État, les différents métiers des femmes et des hommes qui les composent et valoriser les actions menées au quotidien dans le département.

## SERVICE DE L'ACCUEIL ET DU SÉJOUR DES ÉTRANGERS

Depuis octobre 2020 est engagée une réorganisation du fonctionnement de l'accueil des étrangers à la préfecture et à la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône. Des améliorations ont été apportées aux conditions d'accueil. Les modalités de dépôt des demandes, de délivrance et de renouvellement de titres de séjour, ont été revues en fonction de la complexité de l'opération (au guichet, avec ou sans rendez-vous, ou par voie postale). La généralisation de l'accueil sur rendez-vous a également été instaurée.

Ces évolutions ont entraîné la fin de l'attente au guichet et une réduction significative des délais de traitement des dossiers. L'ensemble des délais de traitement se situe désormais dans les moyennes nationales et est conforme aux objectifs fixés. Ces bons résultats ont été présentés au comité local des usagers du 11 octobre 2021.

Ces évolutions permettent de préparer la mise en place progressive des téléprocédures, débutée en octobre 2020 et devant se poursuivre durant l'année 2022.





18 centres de vaccination ont été mis en place pour absorber les demandes. De nouvelles modalités d'action ont été engagées depuis septembre pour toucher des personnes non encore vaccinées et effectuer le rappel vaccinal des plus âgés.



## VACCI'BUS

Entre juillet et novembre, le nouveau centre de vaccination mobile « Vacci'bus », financé par l'ARS, s'est déployé dans de grandes entreprises, des centres commerciaux, des quartiers prioritaires de la politique de la ville et sur de grands événements du département afin d'aller au plus près des publics. Ce dispositif d'« aller vers » a permis d'améliorer la couverture vaccinale en aidant les Saône-et-Loirien à se faire vacciner.



## GÉRER LA CRISE SANITAIRE

## CAMPAGNE DE VACCINATION

En Saône-et-Loire, au 16 novembre 2021, 445 462 personnes sont vaccinées soit 81,3% de la population du département.

## DÉPLOIEMENT DU PASS-SANITAIRE

Depuis le 9 juin 2021, la présentation numérique ou papier d'une preuve dite « pass sanitaire » est exigée pour accéder à certains lieux publics ou privés. Il permet ainsi de limiter les risques de diffusion épidémique, de minimiser la probabilité de contamination dans les situations à risque et donc la pression sur le système de soins, tout en permettant de maintenir ouvertes certaines activités en complément des protocoles sanitaires propres à chaque secteur.

## MÉDIATEURS DE LUTTE ANTI-COVID

Dès janvier 2021, dans le cadre de l'intensification de la stratégie « tester, alerter, protéger » une équipe de médiateur de lutte anti-covid-19 a été déployée.

L'objectif a été de rendre l'accès aux tests beaucoup plus facile grâce au déploiement de capacités de tests au plus près des lieux de vie, de travail et d'études de la population. L'ARS a confié le portage du dispositif à un établissement de santé « le SRR Marguerite BOUCICAUT » situé à Chalon-sur-Saône, géré par la Croix Rouge. L'équipe de médiateurs a procédé à l'organisation de dépistages grand public à la demande des services de l'Etat ou à la demande de partenaires comme les centres commerciaux.

## SÉCUR DE LA SANTÉ

### Les établissements de Saône-et-Loire largement bénéficiaires

Dans le cadre du Ségur de la Santé, l'agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté a élaboré sa stratégie régionale des investissements en santé pour la période 2021-2029. Cette stratégie est issue d'un travail de concertation avec les acteurs du terrain et les élus locaux et a été présentée le 20 septembre 2021 lors d'un comité départemental. 768 millions d'euros seront mobilisés pour soutenir les établissements sanitaires de la région dont 32 millions de fonds européens FEDER mobilisés par le Conseil régional.

3 établissements médico-sociaux ont été retenus pour le département de Saône et Loire dont l'EHPAD d'Epinaç pour un montant d'aide de l'Etat de 630 000 euros. En parallèle, 16 établissements de santé verront leurs projets d'investissement soutenus. A titre d'illustration, il sera construit par le centre hospitalier de Sevrey un hôpital de jour infanto-juvénile à Mâcon.

ZOOM

### Visite de Brigitte BOURGUIGNON

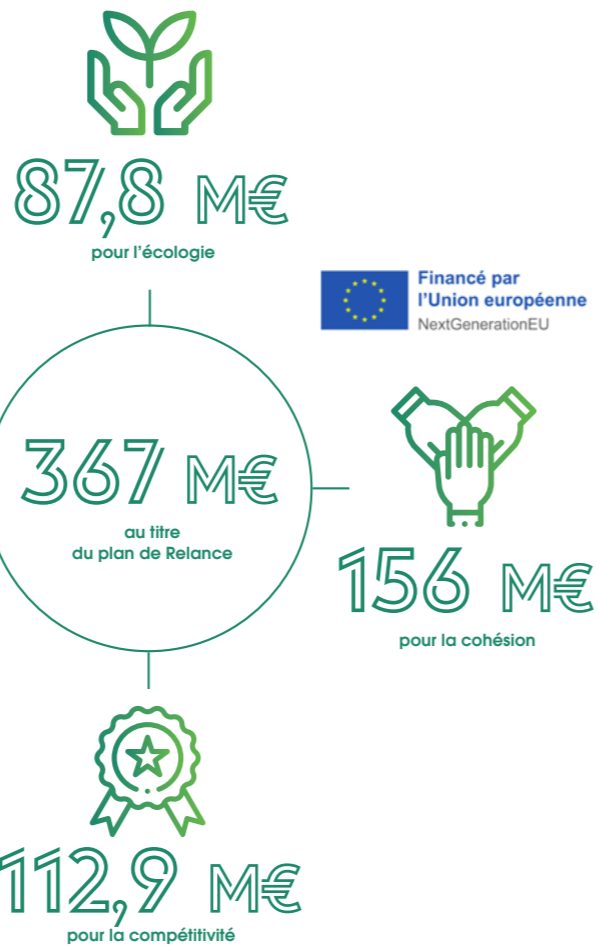
Le 19 octobre 2021, Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'autonomie, a visité l'EHPAD de Frontenaud dont l'État financera le projet d'extension et de rénovation à hauteur de 2 millions d'euros aux cotés du Conseil départemental qui interviendra pour 1 million d'euros sur les 13.5 millions d'euros.







# DÉPLOYER LE PLAN DE RELANCE



# COMMUNIQUER SUR LES MESURES DU PLAN DE RELANCE

Les services de l'État ont été fortement mobilisés tout au long de l'année 2021 pour informer largement sur les appels à projet et notamment les chambres consulaires, les organisations professionnelles, les élus et les associations.

Le bureau de la communication et de la représentation de l'État de la Préfecture a été sollicité pour mettre en exergue via différents supports papier ou numérique, les lauréats du plan de relance.



## Campagne de communication dans les gares et dans les abris-bus

Début août 2021, une campagne de communication a été lancée afin de valoriser les crédits mobilisés dans le cadre du plan de relance. Cette campagne s'est déployée dans les principales gares du département et sur les panneaux publicitaires urbains.



## Campagne de communication sur les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux du préfet de Saône-et-Loire ont été quotidiennement investis pour informer sur les différentes mesures du plan de relance, relayer les différents appels à projets et promouvoir les lauréats.





# COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PLAN DE RELANCE



Tout au long de l'année 2021, il a permis aux services de l'État de diffuser le plus largement possible et de faire connaître les crédits mobilisables ; les acteurs ont pu ainsi se faire le relais auprès de leurs réseaux ou se porter candidat. Installé en novembre 2020, le comité départemental du Plan de Relance a la charge d'animer le déploiement de France Relance en Saône-et-Loire. Il réunit les élus, les services de l'État et les représentants des forces économiques du département.

## Plan en faveur de l'autonomie des seniors

Le 23 septembre, Jean Castex, Premier Ministre, a visité plusieurs sites de Saône-et-Loire lors d'un déplacement sur le thème de l'autonomie des personnes âgées et handicapées. Il a notamment visité l'EHPAD Saint-Antoine d'Autun et dévoilé un plan en faveur de l'autonomie des seniors. Ses objectifs sont de faciliter le maintien à domicile, en luttant contre la disparité des niveaux de prise en charge selon les départements notamment grâce à la hausse des salaires des aides.



# SIGNATURE DE L'ACCORD DÉPARTEMENTAL DE RELANCE



Le 23 avril, le préfet de Saône-et-Loire, Julien Charles, et le président du Conseil départemental, André Accary, ont signé le tout premier accord départemental de relance de Bourgogne-Franche-Comté. Il exprime l'ambition commune de l'État et du Conseil Départemental d'apporter une réponse puissante et efficace aux conséquences de la crise économique, qui s'est traduite par une baisse de 8,3 % du PIB en 2020. L'accord porte sur 30 millions d'euros d'investissement répartis sur 2 ans. Dans ce cadre, l'État comme le Conseil départemental vont intensifier en 2021 et 2022 leurs programmes de rénovation énergétique des bâtiments et équipements publics.

L'accord favorise aussi les projets en lien avec les questions d'accessibilité des services publics, de mobilité et de rénovation du patrimoine, pour un montant total d'investissement de 8,5 M€. L'État apporte son concours dans le cadre de la dotation exceptionnelle de soutien à l'investissement départemental.



Dans cet accord  
**30 M€**  
d'investissement



## PRÉSERVER L'EMPLOI ET ACCOMPAGNER LE MONDE ÉCONOMIQUE

## DÉPLOIEMENT DES MESURES D'URGENCE

Dès le début de la crise sanitaire, le gouvernement a déployé des moyens pour accompagner l'ensemble des acteurs économiques à préserver leur outil de travail comme les compétences des salariés.

- **le fonds de solidarité** a bénéficié à 13 758 entreprises pour un montant total d'aides de 222,7 millions d'euros.

3 secteurs ont particulièrement bénéficié du dispositif :

- **hôtellerie-restauration : 94 millions**
- **commerce : 33,5 millions**
- **arts et spectacles : 6,5 millions**

- **le dispositif de chômage partiel** a été ouvert à l'ensemble des entreprises du département. Ainsi 9 869 établissements en ont bénéficié pour 66 187 salariés concernés.

174 M d'heures ont été indemnisées pour 167 M€.

Cette mesure a concerné 83 % des établissements et 72 % des salariés du département.

3 secteurs ont particulièrement bénéficié du dispositif :

- **service : 53 %**
- **industrie : 21 %**
- **commerce : 19 %**

- **la mobilisation de la Direction départementale des finances publiques** sur des mesures spécifiques de bienveillance (report d'échéances fiscales, remboursement des échéances de l'impôt sur les sociétés, délais de paiement) a bénéficié à plus de 482 entreprises pour 11 millions d'euros.

- **prêts garantis par l'État :**

Pour faire face au choc économique lié à la crise, un dispositif exceptionnel de garanties, permettant de soutenir le financement bancaire des entreprises, a été mis en œuvre à hauteur de 300 milliards d'euros.

En Saône-et-Loire, 664 millions d'euros ont été garantis par l'État pour 5 164 prêts. 170 millions ont concerné le seul secteur de l'industrie manufacturière.



## Visite d'Olivier DUSSOPT

Olivier DUSSOPT, Ministre délégué chargé des comptes publics, a rencontré les agents de la DGFiP installés à Mâcon depuis le 1<sup>er</sup> septembre dans le cadre de la démétropolisation. Une partie de sa journée a été consacrée à la thématique de la rénovation énergétique des bâtiments publics avec la présentation du projet de rénovation de la cité administrative et de l'ENSAM de Cluny. Il s'est ensuite rendu chez Massilly et Evamet au Creusot, deux entreprises lauréates du plan de relance.



## COMITOLOGIE

### Conseiller départemental à la sortie de crise

Le Directeur départemental des finances publiques et le secrétaire général de la Préfecture ont installé le comité départemental à la sortie de crise, le 28 juin 2021. Son objectif est de coordonner le dispositif de soutien départemental apporté aux entreprises en difficulté, afin de garantir le meilleur accompagnement possible.

Madame COMBROUZE, a été nommée conseillère départementale à la sortie de crise pour accompagner les entreprises en fragilité. Point d'accueil des entreprises, elle propose une solution adaptée et opérationnelle à chaque entreprise en fonction de ses besoins. Après avoir établi un diagnostic de la situation de l'entreprise, elle peut mobiliser les outils d'accompagnement financiers mis en place par l'État (prêts exceptionnels petites entreprises, avances remboursables, prêts à taux bonifiés,) ou orienter l'entreprise vers l'interlocuteur le mieux adapté à son besoin (médiateur du crédit ou des entreprises, tribunal judiciaire ou de commerce, CCSF...).



### Cellule de veille économique

Cette cellule de veille a poursuivi un double objectif : faire connaître l'évolution des mesures d'urgence et prendre le pouls de l'activité économique et de la santé des entreprises. Cette cellule est aussi l'opportunité de répondre aux besoins des organisations professionnelles. A titre d'illustration, les services de la CCI et de la préfecture ont travaillé de concert au maintien

d'un service minimum dans les restaurants pour permettre aux salariés du BTP et des transports de se restaurer en intérieur. Cette instance est aussi un lieu d'échanges sur les problématiques économiques comme le coût des matières premières et la pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs. Elle a sur l'année 2021 permis de promouvoir l'ensemble des mesures d'aides pour les employeurs, notamment les aides « un jeune une solution ».



## MESURES DE SOUTIEN À L'INDUSTRIE

84 projets pour 39 627 207 €

La crise sanitaire a fragilisé l'industrie française. Le gouvernement mobilise des moyens exceptionnels pour le soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie.

Le financement apporté par l'État se traduit par la subvention de projets choisis dans le cadre d'un appel à projets global, pour soutenir les secteurs stratégiques suivants :

- aéronautique
- automobile
- nucléaire
- agro-alimentaire
- santé
- électronique
- intrants essentiels de l'industrie (chimie, matériaux, métaux)
- télécommunications 5G (cahier des charges spécifique)



AÉRONAUTIQUE

1 600 000 €

pour 2 projets

### Fonds de soutien à la modernisation des filières automobile et aéronautique

Le fonds de soutien à la modernisation, à la diversification et au verdissement des procédés de la filière aéronautique a pour objet de permettre à la filière aéronautique de rebondir après la crise sanitaire. Partie intégrante du Plan de relance, ce fonds doit permettre aux acteurs de la filière aéronautique de préserver les compétences acquises et de préparer l'avion vert du futur.



AUTOMOBILE

3 253 965 €

pour 4 projets

L'industrie automobile doit faire face à des mutations importantes associées à la transition vers l'électromobilité et à la révolution numérique. Pour aider les entreprises à investir en matière de production (modernisation des sites), de développement de produits et pour faire face à la concurrence mondiale, la filière automobile a bénéficié de l'accompagnement du Plan de relance. Ce sont 4 projets structurants qui ont été financés sur le département pour un montant de plus de 3,2 millions d'euros.

Ces aides s'avèrent particulièrement opportunes pour le territoire, la filière automobile comptant en région 40 000 salariés, hors intérim, soit près du tiers de l'emploi industriel.



## MECA MODELE à Givry

Le 30 mars 2021, Julien Charles, préfet s'est rendu chez MECA MODELE à Givry.

MECA MODELE 71 réalise l'étude et la fabrication de moules prototypes et séries pour l'injection. L'entreprise travaille en majeure partie pour les constructeurs et équipementiers automobiles implantés en Europe. Les crédits du plan de relance permettront d'investir dans de nouvelles machines et outils de production, plus modernes et performants, et d'améliorer l'efficacité énergétique en installant des matériels et technologies qui utiliseront les énergies renouvelables.



Accélérer la transformation de l'industrie française vers « l'usine 4.0 » !

81 PROJETS POUR 7 240 862 €



Avec France relance, l'ambition est d'accélérer la transformation de l'industrie française vers l'industrie du futur, en soutenant les dépenses d'investissements des PME et ETI afin de renforcer la compétitivité de l'industrie française et sa capacité à créer de l'activité et des emplois sur le territoire.

Dans ce cadre, 81 projets ont été sélectionnés pour bénéficier d'un soutien de France Relance. Plus de 7 millions ont été investis par l'État en Saône-et-Loire pour façonner l'industrie de demain.

### Coublanc Stores à Coublanc.

Le 21 juillet, Jérôme AYMARD, sous-préfet de Charolles, a visité l'entreprise Coublanc Stores à Coublanc.

Le fonds de soutien aux investissements du secteur nucléaire

11 PROJETS POUR 17 413 737 €



Le département est particulièrement concerné avec la présence sur ce territoire d'une concentration unique au monde d'acteurs de la construction de composants métallurgiques lourds pour centrales nucléaires, permettant de justifier la labellisation du pôle de l'industrie nucléaire, en tant que pôle de compétitivité devenu « Nuclear Valley ».

Le plan de relance contient un volet « Nucléaire » pour le soutien à l'investissement, la recherche et la modernisation de l'industrie nucléaire.

(Re)localisation, visant à soutenir l'investissement dans cinq secteurs critiques : Santé, Agroalimentaire, Électronique, Intrants essentiels de l'industrie (chimie, matériaux, matières premières, etc.) et applications industrielles de la 5G

6 PROJETS POUR 12 241 589 €



THE VALSPAR PROJET « PATRIOTE » : 4 093 000 €

L'entreprise installée à Tournay a pour objectif de développer de nouveaux vernis alimentaires destinés à tapisser l'intérieur des contenants alimentaires afin de limiter le recours aux matériaux émettant des perturbateurs endocriniens.

Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires

France Relance s'est appuyé sur le programme Territoire d'industries, lancé en 2018, par la création d'un fonds d'accélération des investissements industriels. Ce dispositif a pour vocation de soutenir les industriels pendant cette période de crise, leur permettant de financer ou accélérer des projets industriels les plus structurants pour les territoires et pouvant être démarrés avant fin 2022.

L'activité économique du département reposant principalement sur un secteur industriel puissant, le plan de relance est donc tout naturellement venu financer de nombreux projets.

En Saône-et-Loire,

15 PROJETS ont été retenus pour plus de 7 786 168 €



## MicroPolymers à Saint Forgeot

Le 17 février, le préfet de Saône-et-Loire, Julien Charles, s'est rendu à Saint Forgeot, pour visiter l'entreprise MicroPolymers, lauréate du Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires.

Accompagné des élus du territoire, le préfet a remis symboliquement à l'entreprise la somme de 560 000 euros attribuée au titre du plan de relance pour son projet de développement. MicroPolymers est une PME indépendante, spécialisée dans la production de poudres polymères par micronisation destinées à l'industrie.

MicroPolymers a présenté dans le cadre du plan de relance un projet de développement d'une offre industrielle en micronisation cryogénique.



## AUTRES CHIFFRES CLÉS

- 5 638 entreprises ont bénéficié de 73 millions d'euros de baisse de leurs impôts
- Chèque numérique : 743 chèques pour un montant de 371 500 €
- Chèque export : 61 chèques ont été distribués par Team France export et BPI France pour une prise en charge à 50 % d'une prestation d'accompagnement à l'international, y compris digitalisée, pour les PME et ETI françaises.





## PROTÉGER LES PERSONNES, LES BIENS

## BEAUVAU DE LA SÉCURITÉ

Dans la continuité du travail mené depuis 2017 sur les questions de sécurité (augmentation continue du budget du ministère de l'Intérieur, renfort de 10 000 policiers et gendarmes sur le terrain, mise en place de la Police de Sécurité du Quotidien...), le « Beauvau de la Sécurité » (février-août 2021) s'est traduit par une concertation nationale entre représentants

des forces de l'ordre, élus, magistrats, syndicats et membres de la société civile. Dans son discours du 14 septembre 2021 à Roubaix, le Président de la République a rappelé que le « meilleur moyen de protéger la population, c'est de donner à la police et la gendarmerie nationales les moyens d'assurer aujourd'hui et demain leurs missions ».

### Renfort des effectifs dans la police et la gendarmerie

Concernant la direction départementale de la sécurité publique (DDSP), les effectifs ont été accrus dès le mois d'octobre 2021 de 19 fonctionnaires, en renfort des 412 policiers que comptait la DDSP en début d'année 2021. Ces renforts ont été affectés pour 14 d'entre eux au commissariat Chalon-sur-Saône, 3 au Creusot et 2 au commissariat de Mâcon.

Pour ce qui concerne la Gendarmerie, 5 postes supplémentaires ont été créés en 2021, ce qui porte l'effectif global du Groupement à 728 au 1<sup>er</sup> septembre 2021.



### Rénovation des locaux

L'amélioration des conditions de travail et de vie des policiers et des gendarmes est une priorité, notamment s'agissant de la rénovation énergétique des bâtiments.



# 986 463 €

sont ainsi consacrés à la réalisation de travaux immobiliers pour le département.

Ces investissements permettent notamment de procéder :

- à la **réhabilitation thermique de l'hôtel de police de Mâcon** ;
- à l'**optimisation énergétique de la caserne la Verchère à Charnay-lès-Macon** ;
- à l'**installation d'une borne de charge des véhicules électriques sur ces deux sites**.

Ces financements viennent s'ajouter à ceux dont dispose le ministère de l'Intérieur pour la poursuite de ses projets courants et qui sont mobilisés pour le territoire.



### Renouvellement des véhicules et matériels

Les services de Police et unités de Gendarmerie ont bénéficié d'une dotation renouvelée en matériels courant en 2021. La DDSP comme la gendarmerie ont d'abord bénéficié de nouveaux véhicules depuis l'automne 2020.

La DDSP a bénéficié de trois nouveaux véhicules dès le début de l'année 2021. Le parc automobile sera encore renforcé de 13 nouveaux véhicules d'ici fin 2022. Le groupement de gendarmerie a réceptionné quant à lui, 47 véhicules neufs.



De même, les caméras piéton sont en cours de déploiement dans les commissariats et brigades du département depuis l'automne 2021 dont 47 pour la DDSP. Il en est de même des smartphones NEO 2, qui seront déployés fin 2021 - début 2022 dont 324 pour la DDSP.

Ces nouveaux équipements permettent d'améliorer les conditions matérielles des forces de l'ordre sur le terrain.

## LUTTE CONTRE LES STUPÉFIANTS

En matière de lutte contre la délinquance, la lutte contre les trafics de stupéfiants reste un axe fort de l'action des forces de l'ordre, qui obtiennent en la matière des résultats très positifs avec 22 trafics démantelés depuis le début de l'année pour le département.

Pour les zones police et gendarmerie, les saisies des avoirs criminels sont de 791 213 euros. Par ailleurs, 15,6 kg de cannabis, 2 kg de cocaïne, 10 Kg d'héroïne, 506 sachets d'ecstasy ont été saisis entre janvier et septembre 2021. 418 amendes forfaitaires délictuelles ont été enregistrées pour le seul département de Saône-et-Loire.





# LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE

## Chiffres clés



Au 31 octobre 2021, on dénombre

24 TUÉS      366 ACCIDENTS

La situation est donc moins favorable qu'en 2020, les mesures de confinement ayant conduit à une restriction des déplacements.

La vitesse et la conduite après usage de substances psychoactives (alcool et stupéfiants) sont les principales causes des accidents mortels en Saône-et-Loire.

Une action interministérielle résolue, à la fois répressive et préventive, a donc été engagée mi-2021 pour juguler l'évolution préoccupante de l'accidentalité.



## Un stage pédagogique dans le cadre de l'exécution d'une peine de travail d'intérêt général (TIG) pour sensibiliser à la sécurité routière

Les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2021, une dizaine de personnes suivies par le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) de Chalon-sur-Saône se sont retrouvées pour travailler sur leur rapport à la loi et à la sécurité routière, ainsi que sur leur projet d'insertion professionnelle. Ce stage participe à donner du sens à la sanction et à l'adapter au profil des personnes suivies. Ce stage a été reconduit les 15 et 16 novembre 2021.



## Des clips sur les réseaux sociaux, développés par des étudiants de l'IUT de Chalon-sur-Saône

Du 8 au 21 avril 2021, le pôle sécurité routière de l'État a diffusé une campagne de sensibilisation aux risques routiers à destination des 18-29 ans via les réseaux sociaux. Il s'agissait de clips réalisés par des étudiants de la Licence professionnelle Techniques du Son et de l'Image de l'IUT de Chalon-sur-Saône (Université de Bourgogne).

## Un jeu vidéo dédié à la sécurité routière

Un « serious game » (Jeu vidéo sur le thème de la sécurité routière) a été élaboré en collaboration avec plusieurs autres coordinations sécurité routière de la région. Il est diffusé sur un site internet dédié : <http://www.ensemble-enquetons.fr>

## Une campagne d'affichage dans les gares et les abribus

Une campagne d'affichage dans les gares et les abribus, a été réalisée à l'automne. Ces affiches délivrent un message fort : « la drogue tue », « la vitesse tue » et « l'alcool tue » et leur visuel s'inspire de celui des paquets de cigarettes, avec des photographies d'accidents survenus dans le département.



## Des Etats généraux de la sécurité routière en Saône-et-Loire

Des « Etats généraux de la sécurité routière » se sont tenus le 25 novembre à Mâcon. Cette journée de conférences et de débats a réuni les élus référents sécurité routière nouvellement désignés au sein des communes. Ces référents sont les correspondants et relais privilégiés des services de l'État et des autres acteurs locaux sur la sécurité routière.



# LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

## Comité local d'aide aux victimes et prévention des violences conjugales

Le préfet a réuni le Comité local d'aide aux victimes sur la thématique des violences conjugales. Services de l'État, forces de l'ordre, procureurs de la République, association France Victimes 71, se sont réunis pour coordonner leurs actions en la matière. Le constat a été dressé d'une augmentation des faits signalés de violences conjugales sur les 3 dernières années. Un important travail partenarial est construit entre le monde judiciaire, les forces de sécurité intérieure et les associations pour renforcer l'accompagnement des victimes. Par ailleurs, pour améliorer la prise en charge des victimes, 6 postes d'intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie ont été créés en 2021.

## Déploiement de nouveaux intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie

Le 5 mars 2021, Julien Charles, préfet de Saône-et-Loire, André Accary, président du Conseil Départemental de Saône-et-Loire et les collectivités territoriales concernées (Montceau-les-Mines, Mâconnais Beaujolais Agglomération, Bresse Louhannaise Intercom') ont signé les trois premières conventions triennales de financement de postes d'intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie (ISCG).



Les intervenants sociaux en commissariat ou gendarmerie sont chargés d'accueillir, conseiller et orienter les personnes en détresse sociale dont les situations ont été repérées par les forces de sécurité au cours de leurs interventions.

Ce dispositif est en plein développement pour donner suite aux objectifs fixés par le Grenelle des violences conjugales et par la stratégie nationale de prévention de la délinquance 2020-2024. Pour le département, six postes ont été demandés pour compléter les deux postes déjà présents.



## Une intervenante sociale à la compagnie de gendarmerie de Louhans

Le préfet Julien CHARLES s'est rendu le 26 novembre 2021 à la compagnie départementale de Louhans, accompagné des élus et de l'autorité judiciaire, pour rencontrer l'intervenante sociale gendarmerie, qui permet d'assurer un continuum entre le volet social et le volet judiciaire de la prise en charge des victimes. Au cours de ce déplacement, le Colonel DARD, commandant du groupement de gendarmerie départementale de Saône-et-Loire, a annoncé la création en 2022 à Mâcon d'une Maison de Protection des Familles, avec le renfort de 5 gendarmes supplémentaires.



## Création d'un nouveau réseau VIF à Digoïn

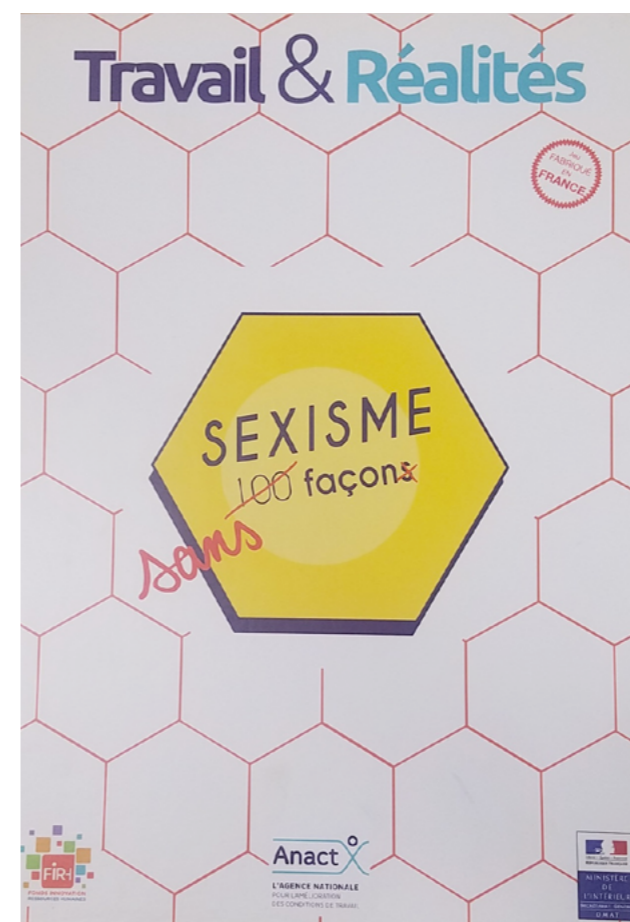
Dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, Julien Charles, préfet, s'est rendu dans l'arrondissement de Charolles pour la création officielle du 11<sup>ème</sup> contrat de mobilisation et de coordination sur les violences intrafamiliales, sexistes et sexuelles, qui acte la création officielle du réseau VIF de Digoïn.



## La DDT forme ses agents à la prévention des violences sexuelles et sexistes

La DDT a mis en place une action de formation de ses cadres, qu'elle a ouverte aux syndicats et aux personnels en charge de ces thématiques (assistante sociale, déléguée au droit des femmes).

Cette formation de deux jours, réalisée par un cabinet d'étude spécialisé, est une première étape avant la sensibilisation de l'ensemble des agents. L'objectif est de permettre à terme à l'ensemble de la communauté de travail de mieux connaître les composantes possibles du sexisme dans les situations de travail au quotidien pour engager une démarche de prévention plus efficace.



# APPUI AUX MAIRES

## Rapprocher les maires des forces de l'ordre

148 élus issus de 114 communes implantées en secteur gendarmerie ont visité le centre opérationnel du groupement de gendarmerie de Charnay-les-Mâcon. Particulièrement intéressés par le fonctionnement du centre opérationnel, la gestion d'un appel téléphonique et la coordination opérationnelle entre les unités, les élus ont pu mesurer concrètement l'engagement des moyens humains et matériels mobilisés 24/7 pour la population.



## Accompagner les élus dans la gestion des conflits

268 élus ont participé aux formations « gestion des incivilités » menées par un négociateur et un réserviste opérationnel de la gendarmerie. L'objectif est de permettre aux maires de désarmer les conflits, faciliter le dialogue et rétablir la communication avec le ou les individus en cause.

Ces formations se poursuivent en cette fin d'année 2021 et en 2022. Chaque maire des 551 communes situées en zone de compétence gendarmerie se verra proposer cette formation. Enfin, il est proposé aux élus de bénéficier d'une inscription sur l'application métier « SIP » (Sécurisation des Interventions et des Personnes) via le numéro de leur téléphone portable. Ainsi, un élu inscrit voit son appel devenir prioritaire lorsqu'il compose le 17.





## SOUTENIR LE MONDE AGRICOLE

## AGRICULTURE

### Épisode de gel

Suite à l'épisode de gel du 4 au 8 avril 2021, la Saône-et-Loire a fait l'objet d'une reconnaissance de calamités agricoles pour perte de récoltes sur cultures fruitières (pommes, poires, pêches et abricots), le 29 septembre 2021, lors du comité national de gestion des risques en agriculture (CNGRA).

Pour être éligibles, les dommages aux récoltes subis et reconnus doivent représenter une perte supérieure à 30 % de la production théorique et dépasser 13 % de la valeur du produit brut théorique de l'exploitation.

Le 17 novembre 2021, le comité national de gestion des risques en agriculture a par ailleurs validé la reconnaissance de calamité agricole pour le gel en viticulture pour la Saône-et-Loire, soit une estimation d'indemnisation qui pourrait aller jusqu'à 26,9 M€.



### Épisode inondation

Les vallées de la Saône, de la Seille et du Doubs ont subi des inondations mi-juillet.

Les services de la DDT ont mené une commission d'enquête pour constater les impacts sur les prairies, les cultures et en maraîchage. Elle a conduit à demander la reconnaissance de calamité agricole pour les cultures maraîchères et pour les surfaces agricoles faisant l'objet d'un engagement en mesure agro-environnementale « fauche tardive ».

Une exonération de taxe sur le foncier non bâti auprès de la DDFIP est d'ores et déjà actée pour la zone inondée avec un dégrèvement de 100 % pour les prairies inondées engagées en fauche tardive et 50 % sur les cultures en zone inondées.



### Indemnisation exceptionnelle des élevages bovins allaitants

Suite aux difficultés économiques engendrées par la crise sanitaire Covid-19, le ministère en charge de l'agriculture et de l'alimentation a décidé de mettre en place, pour les élevages bovins allaitants, un dispositif de compensation des préjudices financiers induits par les effets de la pandémie. Une enveloppe de 60 millions d'euros a été ouverte pour ce dispositif sur le territoire national. Les éleveurs ont eu jusqu'au 29 septembre 2021 pour déposer leur télédéclaration sur le site de FranceAgriMer. Pour le département, 766 dossiers ont été déposés et 1.251 millions d'euros d'aides ont été versées.

766  
DOSSIERS  
ont été déposés et  
1.251 M€  
D'AIDES ONT ÉTÉ VERSÉES



ZOOM

### Le Préfet à la rencontre des agricultrices de Saône-et-Loire

Le 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale du droit des femmes, le Préfet et le sous-préfet de Louhans ont visité le Groupement agricole d'exploitation en commun du Clos Vaillant à Ouroux-sur-Saône, dirigé par Justine Petiot. Cet événement, organisé par Nathalie Bonnot, déléguée départementale aux droits des femmes, avait pour but de mettre en avant la place des femmes dans l'agriculture.

Ce fut l'occasion pour elles d'évoquer l'évolution de leurs conditions de travail et les défis auxquels elles font face. En France, environ 35 % des agriculteurs sont des femmes. Pourtant, leur situation est souvent précaire et elles sont encore victimes de préjugés.





Mesures	Nombre de dossiers retenus	Montant des aides
Conversion du matériel d'agroéquipement	136	1 938 657 euros
Plan protéines végétales amont	20	326 359 euros
Plan protéines végétales-semences	13	14 477 euros
Aléas climatiques	3	128 831 euros
Structuration des filières	1	200 000 euros
Mise aux normes des élevages	37	828 334 euros

## ALIMENTATION

### Projets alimentaires territoriaux

Créés il y a 6 ans, les Projets Alimentaires Territoriaux favorisent la relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation dans les territoires en soutenant notamment l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines.

Dans le cadre du plan de relance, les PAT du Syndicat Mixte du Chalonnais et du Grand Autunois Morvan ont bénéficié d'un soutien financier de plus de 330 000 euros cumulés pour leur bonne mise en œuvre.

- **Syndicat mixte du Chalonnais** : favoriser et encourager sur le territoire du Chalonnais, la consommation de produits agricoles locaux, de qualité, et de saison dans la restauration hors domicile : 70 000 € ;
- **Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan** : De la ressource à la consommation pour tous, un PAT pilote et d'avenir en Autunois-Morvan : 260 000 €.



### Plan de soutien aux cantines scolaires

L'Etat accorde un financement en faveur des cantines scolaires des écoles publiques pour les collectivités, engagées dans une transition durable, afin qu'elles proposent plus de produits locaux, biologiques ou de qualité dans les repas.

Cette aide permet de financer l'achat de matériel pour la cuisine de produits frais, la formation du personnel de cuisine, et des investissements notamment pour l'acquisition d'alternatives aux contenants plastiques. 10 projets sont encore en cours d'instruction.

La commune de Dommartin-les-Cuseaux a ainsi bénéficié d'une subvention de 4 782 €.

### Jardins partagés



15 LAURÉATS  
98 978 €

En remettant l'alimentation au cœur des enjeux de notre société, la crise sanitaire a suscité un nouvel élan des Français pour les circuits courts. Le développement de jardins associatifs et d'agriculture urbaine s'en est trouvé renforcé et le Plan de relance veut entretenir cette dynamique.

Ainsi, 15 jardins partagés ont reçu des subventions France Relance en Saône-et-Loire pour des investissements matériels (outils/pose d'équipement) et immatériels (formation, ingénierie, analyse des sols).



**Appel à projet sur les jardins partagés et collectifs**

En remettant l'alimentation au cœur des enjeux de notre société, la crise sanitaire a suscité un nouvel élan de nos concitoyens pour les circuits courts. Le développement de jardins associatifs et d'agriculture urbaine s'en est trouvé renforcé et le plan de relance veut entretenir cette dynamique.




### Alimentation locale et solidaire

La mesure alimentation locale et solidaire, dotée d'une enveloppe globale de 1,32 M€ en BFC, soutient le développement de projets locaux permettant l'accès du public aux produits, frais et de qualité, en particulier aux populations isolées ou modestes.

11 projets sont considérés comme innovants et exemplaires car, dans une logique d'accès à l'alimentation locale et de qualité pour tous, pour un montant de 223 696 euros.



### DU VENT DANS LES FLEURS

La toute récente société « **Du vent dans les fleurs** » a ouvert ses portes en novembre 2021 à MONTCENIS, sur la base du concept innovant café-cantine-épicerie. Par la création de l'épicerie et l'engagement de producteurs locaux, le projet répond au manque d'une offre en fruits et légumes bio et de saison sur le territoire du CREUSOT-MONTCENIS. Les bénéficiaires pourront faire leurs courses et prendre des repas grâce à une cagnotte solidaire alimentée par les clients. Par ailleurs, les livraisons sont prévues pour les résidents de l'EHPAD qui ne pourraient pas se déplacer. Le projet s'étouffe du café-cantine où seront proposés des plats réalisés sur place à partir des aliments de l'épicerie. Des ateliers et rencontres de producteurs seront organisés pour mieux comprendre les enjeux d'une alimentation écologique et de solidarité en lien avec les acteurs engagés du territoire : <http://duventdanslesfleurs.fr>

### STRUCTURATION DE FILIÈRES

Le groupement coopératif FEDER à Vendennes-les-Charolles a reçu une subvention de 200 000 euros dans le cadre du plan de relance sur la mesure structuration de filières.

Il s'agit d'optimiser la filière bovin mâle charolais français pour produire de jeunes bovins sur le territoire et apporter de la plus-value et un débouché rentable aux éleveurs et à la filière. L'objectif sera de faire travailler ensemble des maillons de la filière pour en améliorer l'efficacité et répondre aux besoins des clients. Ces animaux devront donc être contractualisés et planifiés pour répondre à la régularité de production et éviter les excédents ou pénurie, synonymes de fluctuation des prix.

Préfet de Saône-et-Loire  
Publié par Philippe Jean-Baptiste Bultault · 2 octobre ·

#FranceRelance

L'entreprise FEDER, de Vendennes-les-Charolles, fait partie des 39 nouveaux lauréats de l'appel à projets « Structuration des filières agricoles et agroalimentaires » du plan #FranceRelance.

Bravo à cette entreprise !

FRANCE  
RELANCE





# BIEN-ÊTRE ANIMAL

## Modernisation des outils d'abattage

La région Bourgogne-Franche-Comté compte 17 abattoirs de boucherie, une cinquantaine d'abattoirs de volailles agréés, et plus d'une centaine de petites structures permettant d'assurer un maillage territorial et une valorisation directe des productions agricoles. La modernisation de ces outils est essentielle pour répondre aux enjeux de souveraineté alimentaire, et aux attentes croissantes des Français en matière d'alimentation territorialisée et de protection animale. Elle est également source d'emploi dans nos territoires.

3 projets ont été soutenus pour un montant d'aides de 352 992 €

- Charollais Viandes à Paray-le-Monial : 15 128 € ;
- LDC à Cuisery : 159 534 € ;
- Palmi d'Or à Trambly : 178 330 €.

## Accueil des animaux abandonnés et en fin de vie, stérilisation

La lutte contre les abandons d'animaux de compagnie est une priorité des pouvoirs publics : identifier les causes d'abandon, lutter contre les adoptions et achats impulsifs, renforcer les mesures dissuasives, organiser et accompagner les structures associatives et les refuges œuvrant pour l'accueil de ces animaux. Ainsi, pour la région Bourgogne-Franche-Comté, les enjeux sont d'aider les associations de protection animale qui recueillent des chats, chiens ou chevaux dans des refuges, afin



d'améliorer leurs conditions de vie. Des aides sont également destinées aux associations qui œuvrent, en partenariat avec les communes, à la stérilisation des chats errants. 7 structures réparties sur tout le territoire ont reçu des aides d'État à hauteur de 180 000 euros au total pour des travaux de réfection et la création d'espaces plus confortables pour les animaux.

# FORÊT-BOIS

Le plan de relance dédie des moyens inédits pour engager le renouvellement forestier dans le contexte du changement climatique, en incitant les propriétaires forestiers à investir pour adapter leurs forêts ou pour améliorer leur contribution à l'atténuation du changement climatique.

Cette enveloppe renforcée permettra de financer des outils et matériels performants accompagnant chaque acteur vers plus de compétitivité et de résilience face aux défis climatiques.

## Investissements productifs dans la filière graines et plants

L'objectif est de mobiliser les pépiniéristes sur la production d'un nombre croissant de plants d'essences diverses, tout en accompagnant les reboiseurs dans la conduite des chantiers de renouvellement.



5

PROJETS

soutenus pour un montant total d'aides de

202 481 €



# Route Centre-Europe Atlantique

## Chiffres clés

### Phase 1

197,5 M€

7 opérations pour 36 kms de linéaire mis en 2\*2 voies

### Phase 2

328 M€

11 opérations

La deuxième phase 2019-2023 de mise en 2\*2 voies de la RCEA se poursuit conformément au calendrier prévisionnel.

En 2021, trois nouveaux aménagements ont été mis en service, il s'agit de :

- les aires de Montchanin et du Charolais ;
- la portion entre Blanzy et La Fiolle sur la RN70.



Les travaux sont toujours en cours sur la partie de la Chapelle du mont de France sur la RN70, avec une fin des travaux prévue en octobre 2022.

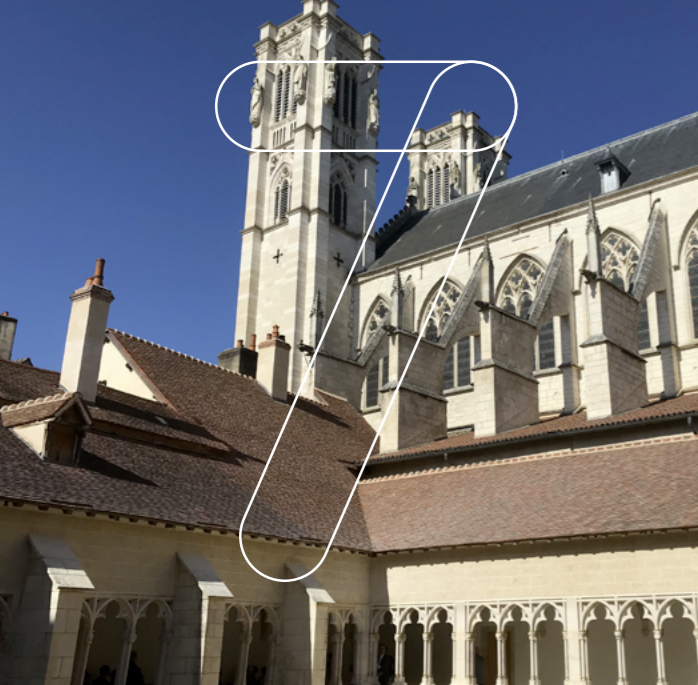


Depuis mi-septembre 2021, les travaux ont été lancés sur la partie Brandon-Clermain (partie ouest) de la RN79.



Dans un an, selon la prévision, toute la branche nord (RN70) devrait être soit déjà mise à 2x2 voies, soit en chantier.





## Préservation du patrimoine départemental

La culture et le patrimoine constituent un autre axe fort de cette programmation, dans un département aussi riche de l'héritage de notre histoire. France Relance préserve notre patrimoine culturel : la Saône-et-Loire bénéficie d'un soutien de 4.9 M€ pour 4 grands projets.

Le « plan cathédrales » du Ministère de la culture permet l'aménagement du trésor de la cathédrale d'Autun pour un montant d'1 million d'euros.

Sur le volet Rénovation des équipements patrimoniaux (archives, archéologie, musées), sont soutenus pour 3,9 millions de subventions :

- le site de Bibracte à hauteur de 2,4 M€ : développement du musée archéologique, création d'une salle d'exposition, protection et présentation des vestiges archéologiques, extension de l'abri « Andreu » de la Pâture du Couvent ;
- à Autun, les réserves du projet Grand Rolin seront financées pour 1.5M€.



Valoriser le patrimoine

58 PROJETS POUR 5 219 724 €



## Ouverture de l'hôtel de la préfecture pour les Journées Européennes du Patrimoine

Les journées européennes du patrimoine sont, chaque année, une belle occasion de découvrir notre patrimoine et notamment les édifices habituellement fermés au public. Depuis de nombreuses années, la préfecture de Saône-et-Loire ouvre ses portes pour des visites guidées gratuites afin de présenter l'histoire et l'architecture de la préfecture et de découvrir ses salons, son mobilier. Pour la première fois en 2021, les jardins ont été accessibles au public.



## Restauration des écuries de Chaumont à Saint-Bonnet-de-Joux

Le 4 septembre 2021, le Préfet Julien Charles a assisté à l'inauguration des écuries suite à d'importants travaux, assurée par Madame de Laguiche, propriétaire.

Les remarquables écuries de Chaumont, classées au titre des monuments historiques en 1982, ont été construites entre 1648 et 1652,

Ce bâtiment, construit sur deux niveaux d'élévation et un étage de combles, mesure 60 mètres de long et sa façade sud-est est animée par deux escaliers monumentaux qui encadrent la statue équestre de Philibert de Laguiche, grand maître de l'artillerie. Sa toiture à quatre pans, couverte de tuiles plates, comporte quatre grandes cheminées ornementées. Le rez-de-chaussée est constitué de trois vaisseaux voûtés d'arêtes, reposant sur des colonnes de pierre.

Après une première campagne de restauration des couvertures et de réparation des charpentes entre 1985 et 1994, une étude a été réalisée qui a permis d'élaborer un programme de travaux en 3 tranches. Les travaux ont été réalisés de mars 2017 à juillet 2021.

La Direction régionale des affaires culturelles a contribué entre 2016-2020 à hauteur de 854 000 euros sur un montant total des travaux de plus de 1,8 millions. Le loto du patrimoine 2019 a permis la restauration des façades est et ouest pour un montant de 675 000 €.



## Filières stratégiques culturelles



34 LAURÉATS POUR 157 160 €

Mesures du plan de relance	Nombre de lauréats	Montant des aides
Aide à la modernisation des diffuseurs de presse	5	10 154 euros
Cinéma et audiovisuel	29	147 006 euros
Modernisation des librairies	2	10 704 euros
Dotations générales décentralisées bibliothèque	1	16 360 euros
Soutien en fonctionnement aux institutions de spectacle vivant et en faveur des orchestres, opéras, et festivals	17	135 500 euros





## Accompagner les habitants

## COHÉSION SOCIALE

### Soutenir les associations de lutte contre la pauvreté

Maurice TUBUL, commissaire à la lutte contre la pauvreté en région Bourgogne-Franche-Comté, s'est déplacé le 1<sup>er</sup> juin 2021 dans le département de Saône-et-Loire pour visiter les locaux de l'association « Habitat et humanisme » à Mâcon et « L'agence du Patrimoine » à Chauffailles.



4

PROJETS

pour

202 481 €

Les projets permettent d'accompagner les personnes les plus fragiles et en grande vulnérabilité dans trois domaines : l'aide alimentaire, l'accès aux droits et la protection de la santé mentale et la levée des freins à l'emploi (mobilité, logement, garde d'enfants).

**Agence du patrimoine (Digoin) :**  
> 94 000 €

**Habitat et Humanisme Saône-et-Loire (Mâcon) :**  
> 50 000 €

**AILE Sud Bourgogne (Mâcon) :**  
> 30 000 €

### « Un jeune, une solution »

Les jeunes ont été les plus impactés en 2020 par la crise sanitaire, le chômage des jeunes ayant fortement augmenté dès les premiers mois du confinement. Dans ce contexte, encourager l'emploi des jeunes était plus que jamais nécessaire.

Le plan « 1 jeune 1 solution » propose des solutions adaptées à chaque jeune sur le chemin de l'emploi. Il dispose de différents leviers pour parvenir à cet objectif : aides à destination des entreprises pour l'embauche de jeunes, formation professionnelle vers les métiers d'avenir, parcours d'insertion sur mesure pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi.



### Chiffres clés

#### EN 2020

Nombre de contrats d'apprentissage ayant bénéficié de l'aide exceptionnelle : **1 183**

Nombre d'aides versées pour l'embauche des jeunes : **1 436**

Nombre de jeunes entrés en CIE (contrats initiative emploi) et PEC (parcours emploi compétences) : **132**

Garanties jeunes : **528**

#### EN 2021

Nombre de contrats d'apprentissage ayant bénéficié de l'aide exceptionnelle : **1946**

PEC jeunes : **767** contrats prescrits dont **154** PEC jeunes QPV/ZRR

CIE jeunes : **455** contrats prescrits

PACEA : **2826** parcours engagés

Garanties jeunes : **1037** prescriptions

IAE : **657** jeunes en parcours IAE

ZOOM

### Visite d'Elisabeth BORNE

Le 28 mai 2021, la Ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion, Elisabeth BORNE a signé avec l'Assemblée des Communautés de France, représentée par Sébastien MARTIN, président de l'AdCF, et président de la communauté d'agglomération du Grand Chalonnais, un accord de partenariat pour la mobilisation des intercommunalités en faveur de l'emploi. Cette signature est intervenue au cours d'une visite de l'usine FRAMATOME à Saint-Marcel.



### Les entreprises de Saône-et-Loire s'engagent pour l'emploi des plus vulnérables

Le 30 avril, une trentaine de participants représentant un panel varié d'institutions, de structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), de PME, TPE mais aussi de grands groupes se sont réunis en visioconférence pour lancer officiellement le club « Les entreprises s'engagent » en Saône-et-Loire.

L'ambition est de réunir des entreprises et des acteurs de terrain décidés à créer une société plus inclusive, durable et solidaire sous la co-présidence de Nicolas CHEVALIER, directeur général de l'entreprise Sobag et Mansour ZOBBERI, directeur diversité et solidarité du Groupe Casino.



Pour eux comme pour les 25 membres du club à ce jour, cette communauté favorisera la création de passerelles entre les entreprises et les publics en difficulté. Elle permettra également d'outiller les entreprises adhérentes pour répondre à leurs besoins et faciliter l'accès à l'emploi des publics les plus vulnérables.

Les services de l'Etat, par le biais de la Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, sont engagés aux côtés de ce club et l'accompagnent dans son lancement.

### Un soutien massif pour les associations d'insertion par l'activité économique :

**2019**

132 190€

**2020**

1 892 678 €

**2021**

785 855 €

Depuis 2020, le Fonds de développement de l'insertion a été adapté afin de répondre aux besoins des Structures d'insertion par l'activité économique du département suite à la crise sanitaire et d'encourager leur développement (Pacte ambition) :

- 984 354€ versés à 36 structures d'urgence ;
- 1 694 179€ pour le financement de 40 projets permettant la création de 180 ETP entre 2021 et 2023.



## JARDINS DE COCAGNE

Le secrétaire général de la préfecture, M. Delavoët et la sous-préfète à la relance, Mme Vieille, en déplacement aux Jardins de Cocagne de Mâcon.

L'association est lauréate du fonds de développement de l'inclusion du plan de relance. Ce fonds vise à soutenir les projets créateurs à court terme d'emplois inclusifs dans les structures de l'insertion par l'activité économique. A ce titre, l'Etat soutient les Jardins de Cocagne de Mâcon à hauteur de 67 000 € pour leur permettre de renforcer son activité en faveur de l'inclusion.



## JEUNESSE

### Reconduction de l'opération « Quartiers d'été »

Pour la deuxième année consécutive, le dispositif a permis au sein des 4 contrats (ville d'Autun, Communauté Urbaine Creusot-Montceau, Grand Chalon et Mâconnais Beaujolais Agglomération) de :

- soutenir les projets estivaux portés par les collectivités locales ;
- développer des séjours sportifs pour les enfants et les jeunes des programmes de réussite éducative.

Au titre de la politique de la ville, la Préfecture de Saône-et-Loire a soutenu à hauteur de 221 000 euros ces actions de proximité dans les quartiers prioritaires de la ville, contre 178 236 euros en 2020, soit une augmentation de la participation financière de l'Etat de 24 %.

### Colos apprenantes

Le dispositif « Colos apprenantes », qui constitue un élément du plan « Vacances apprenantes », a été relancé en 2021 pour permettre à de nombreux enfants de partir gratuitement en colonie de vacances labellisée.

En Saône-et-Loire, ce sont 30 séjours de vacances qui ont été labellisés « colos apprenantes », organisés par deux collectivités territoriales et sept associations.



185 SÉJOURS

ont été financés, pour un montant total de

54 105 €

### Service national universel

Le Service National Universel (SNU) s'est déployé sur l'ensemble du territoire national en 2021. Le SNU comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général (MIG). En Saône-et-Loire, ce sont deux séjours de cohésion qui ont accueilli 203 volontaires provenant de quatre départements du 21 juin au 2 juillet 2021.



Les volontaires ont été accueillis dans deux centres distincts : l'Espace Saint-Exupéry à Autun et le Lycée d'enseignement général et technologique agricole de Fontaines.

114 jeunes résidant en Saône-et-Loire se sont inscrits sur la plateforme SNU en 2021. 88 jeunes ont réalisé leur séjour de cohésion en dehors du département et ont ainsi validé la phase 1 de leur SNU. Sur ces 88 jeunes, 35 ont réalisé ou sont en cours de réalisation de leur Mission d'Intérêt Général (phase 2 du SNU).

MOON

### Visite de Sarah El Haïry

Le 5 mars 2021, la secrétaire d'Etat chargée de la jeunesse et de l'engagement, Sarah El Haïry, rendait visite aux élèves du lycée Bonaparte à Autun pour la promotion du Service National Universel.



### Plan de relance du « plan mercredi »

Le « plan mercredi » adosse une charte qualité au Projet éducatif de territoire (PEDT). Il vise à faire du mercredi, et plus généralement des accueils périscolaires, le temps pivot d'une prise en charge éducative globale et cohérente des enfants. Il cherche pour cela à travailler la complémentarité avec le temps scolaire et familial, et à améliorer encore la qualité des animations proposées sur le temps périscolaire. Le plan de relance prévoit d'accorder une aide financière aux associations souhaitant proposer des activités de qualité dans les accueils périscolaires concernés par un plan mercredi, dans un partenariat avec les collectivités qui vise à coordonner l'offre et la demande. Trois dossiers ont été proposés en Saône-et-Loire, pour un montant de 9 500 euros.



# SPORT

## Pass Sport

L'État a mis en place le Pass'Sport pour favoriser l'inscription des enfants dans une structure sportive à la rentrée scolaire 2021. Il s'agit d'une allocation de rentrée sportive, d'un montant de 50 euros, destinée aux enfants de 6 à 17 ans révolus bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire 2021, ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ainsi qu'aux jeunes mineurs émancipés bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH). L'aide est directement versée à la structure d'accueil en contrepartie d'une réduction immédiate accordée au jeune qui vient s'inscrire.



## Handi-Pass

Le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) de la DSDEN de Saône-et-Loire délivre des coupons sport Handi-Pass, pour aider les personnes majeures en situation d'handicap à s'inscrire dans une association sportive du département affiliée à une fédération sportive agréée par le Ministère en charge des sports et à l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV). L'aide attribuée est limitée à 50 euros.

**15 500 €**

sont prévus dès 2021 pour alimenter ce projet.

## Agence Nationale du Sport (ANS)

Depuis 2020, l'ensemble des fédérations sportives se voit attribuer les crédits de l'Agence Nationale du Sport. En Saône-et-Loire, ce sont :

- 197 400 € qui ont permis de soutenir 24 emplois ;
- et 15 000 € qui ont permis d'encourager l'accueil de 3 apprentis.

On notera par ailleurs que :

- 86 925 € ont été attribués à 20 associations au titre du fonds de solidarité de l'ANS ;
- 35 400 € ont permis d'organiser 28 cycles « J'apprends à nager ».



Dans le cadre du plan de relance, l'Agence nationale du sport s'est engagée à soutenir les équipes sportives du département de Saône-et-Loire à hauteur de

**949 000 €**

DE CRÉDITS  
D'ÉQUIPEMENT

dont l'aménagement du centre équestre de Mâcon-Chaintré en tant que Centre de préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 pour un montant de 400 000 €



## JO Paris 2024

« Terre de Jeux » est un label qui permet aux collectivités territoriales d'accéder à plusieurs opportunités jusqu'à 2024. Les labellisés s'associent à Paris 2024 avec une identité graphique exclusive et un accès privilégié aux outils, informations et événements. La labellisation permet de candidater au statut de Centre de Préparation aux Jeux, et peut-être accueillir une délégation française ou étrangère.

Les Centres de Préparation aux Jeux peuvent donc accueillir les délégations le temps d'un stage de préparation ou comme base arrière pendant les JO. La Communauté d'Agglomération du Grand Chalon, les communes du Creusot, de Montceau-les-Mines, d'Autun et de Mâcon pour un total de 22 disciplines sportives olympiques et paralympiques ont été retenues pour être Centres de Préparation aux Jeux.

# NUMÉRIQUE

## Socle numérique dans les écoles élémentaires

L'objectif vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique. Son ambition est d'appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant la constitution de projets fondés sur trois volets essentiels : l'équipement matériel, les ressources numériques et l'aide à la prise en main.



**108**  
ÉCOLES

publiques et privées du département ont été lauréates et vont bénéficier d'une aide de plus de

**977 915 €**

## Paiement des factures dans les bureaux de tabac

Dans le cadre de la seconde vague de réorganisation des services de la direction départementale des finances publiques, il est désormais possible de régler les factures les plus courantes en espèces dans la limite de 300 euros ou par carte bancaire. 130 bureaux de tabac sont agréés par la DDFIP pour encaisser impôts, amendes, avis de cantine, dépenses de crèche ou hôpital par exemple.

## Conseillers numériques : 37 pour 1 660 000 €

Partant du constat que 13 millions de Français sont éloignés du numérique, l'inclusion numérique est devenue un objectif majeur du Plan de Relance. Cela se traduit par le recrutement de conseillers numériques, formés et financés par l'État, proposant des ateliers, accessibles à tous, d'initiation aux démarches digitales. En 2021, 37 conseillers ont été déployés sur le département, répartis entre structures privées et structures publiques.

19 conseillers pour 12 structures privées  
(jusqu'à 40 000 €/conseiller/2 ans) > 760 000 €

18 conseillers pour 11 structures publiques  
(jusqu'à 50 000 €/conseiller/2 ans) > 900 000 €





## FRANCE SERVICES

France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. Il vise à permettre à chaque citoyen d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées, pour effectuer ses démarches du quotidien.

9 nouveaux espaces viennent d'être labellisés par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires :

- Mâcon - Quartier des Blanchettes
- Saint-Gengoux-le-National
- Chagny
- Buxy
- Écuisses
- Mervans
- Paray-le-Monial
- Bourbon-Lancy
- Saillenard

Suite à cette nouvelle vague de labellisation, la Saône-et-Loire dispose de 33 espaces France services.



# 83 PROJETS POUR 17 275 720 €

Accompagner les collectivités



## Accompagner les collectivités

Dans un contexte de crise sanitaire liée à l'épidémie de la COVID-19, le gouvernement a fait de la relance économique sa priorité et a abondé la dotation de soutien à l'investissement local d'1 milliard d'euros supplémentaires pour accompagner l'effort de relance rapide sur les projets des communes et des intercommunalités, en particulier dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics.

### DSIL EXCEPTIONNELLE



Au titre du plan de relance, les communes et leurs groupements ont bénéficié entre 2020 et 2021 de plus de 12.8 millions €. En 2021, 5 803 720 € ont été répartis sur **36 projets**.

### Ruralité

26 projets financés sont portés par des collectivités de moins de 5 000 habitants.



L'accompagnement financier des collectivités, par l'État, demeure un levier majeur du développement des territoires

## FINANCER LES PROJETS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
France services



SAÔNE-ET-LOIRE (71)

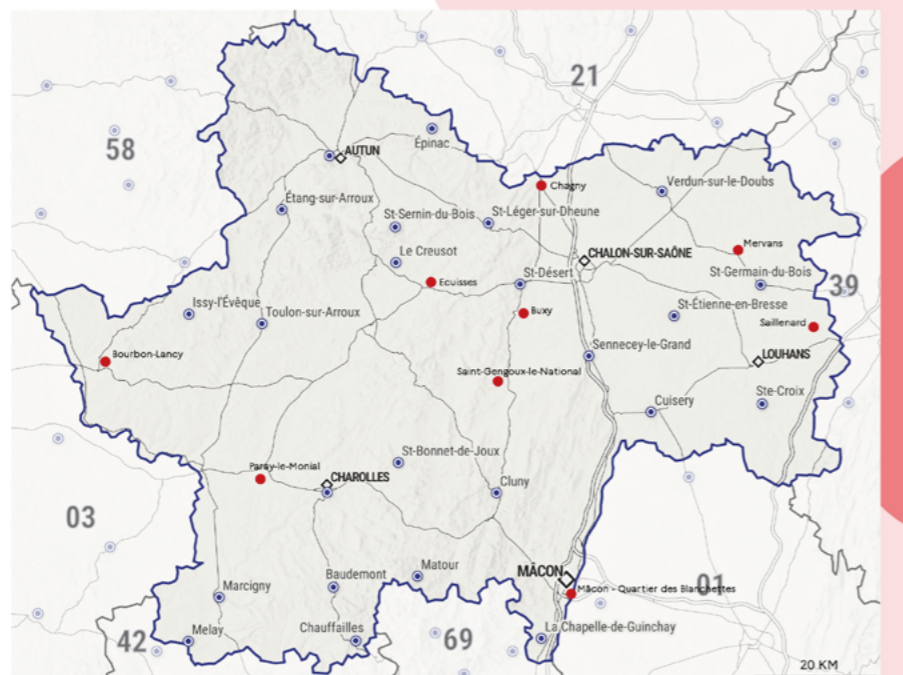
33 FRANCE SERVICES

au 1<sup>er</sup> octobre 2021

- France services ● Labellisé au troisième trimestre 2021
- Autoroute
- Autre route principale

Retrouvez les informations sur la France services la plus proche de chez vous en vous rendant sur

[france-services.gouv.fr](http://france-services.gouv.fr)



Sources : ANCT 06/2021, Insee COG 2020, fond IGN ©BDALTI  
Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 08/2021



## Rénovation thermique des bâtiments communaux et intercommunaux

31 projets ont porté sur la rénovation thermique des bâtiments publics. La commune d'Iguerande, 1 000 habitants, a bénéficié d'une subvention pour un bâtiment en point d'accueil multi-services. La commune de Bourgvilain, 300 habitants, bénéficie d'une subvention pour la rénovation énergétique d'une salle communale. La commune de Saint-Bonnet-en-Bresse, 470 habitants, a bénéficié d'une subvention pour la rénovation énergétique de la salle des fêtes.

## Rénovation énergétique des bâtiments scolaires

Parmi ces rénovations, 27 établissements scolaires vont bénéficier de travaux d'amélioration de leurs performance énergétique, comme les groupes scolaires de Chalon-sur-Saône et de Charnay-les-Mâcon, ou le collège les Bruyères à la Clayette.

## Accès aux soins

Dans un département où la démographie médicale et l'accès aux soins sont au cœur des préoccupations des populations et des élus, le plan de relance vient soutenir les projets dans le domaine de la santé de proximité, comme la rénovation thermique du pôle de santé de Sennecey-le-Grand ou encore l'aménagement d'un cabinet médical à Marmagne.

## DSID EXCEPTIONNELLE

La DSID exceptionnelle lié au plan de relance a permis de financer **19 projets** pour un montant d'aides au Conseil départemental de **5 227 000 €**.



## DOTATION RÉGIONALE D'INVESTISSEMENT

Elle permet au préfet de région, de financer des opérations de rénovation énergétique de bâtiments publics et de développement des mobilités et des transports.

Le département de Saône-et-Loire a ainsi pu bénéficier de **634 176 €** de subventions pour les travaux d'isolation au collège Pierre Vaux à Pierre de Bresse, la rénovation du gymnase du lycée Mathias à Chalon-sur-Saône et la réfection de l'internat du Lycée La Prats's à Cluny.

## Les moyens de droit commun pour les collectivités locales

## DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

En 2021, la DGF a été stabilisée à

**228 M€**

## DETR 2021

La dotation d'équipement des territoires ruraux a permis le financement de

**292 PROJETS**

d'investissement pour un montant de

**14 048 286 €**



## FNADT 2021

Le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire a financé

**2 PROJETS**

pour

**1 M€**

Le Grand Chalon a bénéficié pour sa 1<sup>ère</sup> phase de l'aménagement de la « ZAC SaôneOr 2 » d'une subvention de

**100 000 €**

La Communauté urbaine Creusot-Montceau a bénéficié pour l'aménagement du site « technopolitain » d'une subvention de

**900 000 €**

ainsi que les

**22 ESPACES**

**FRANCE SERVICES**

du département.

## 496 311€ au titre de la dotation politique de la ville (DPV)

Cette dotation est attribuée, depuis 4 ans, à la ville de Mâcon pour soutenir des projets d'investissement sur les 3 quartiers prioritaires. En 2021, L'État a soutenu 5 projets de rénovation énergétique des écoles dont le remplacement des menuiseries dans les écoles maternelles Jean Zay, Claude Roberjot et Paul Eluard et les réfections des toitures pour l'école Georges Brassens et le restaurant scolaire de l'école Jules Ferry.





## Réhabilitation des friches

Avec France Relance, l'État est aux côtés des collectivités territoriales (communes, EPCI) dans leurs projets de recyclage foncier pour des opérations d'aménagement urbain visant la relocalisation d'activité ou la revitalisation des cœurs de villes et périphérie urbaine, enjeu majeur d'aménagement durable des territoires.

Une enveloppe de 22,8 M€ a été mobilisée en 2021 au niveau régional pour accompagner le recyclage foncier et la transformation de foncier déjà artificialisé.

Pour la Saône-et-Loire, dans le cadre des deux appels à projets de 2021, ce sont **8 projets** qui ont été financés pour un montant de **2 985 346 euros**.

Les lauréats :

- **Commune de Montceau-les-Mines, réhabilitation du site Loison : 145 304 € ;**
- **Commune de la Chapelle Thècle, construction de 4 logements locatifs à destination des séniors : 63 908 € ;**
- **CCAS de Louhans Châteaurenaud, foyer logement des cordeliers : 92 000 € ;**



- **Société Entreprendre pour Humaniser la Dépendance à Autun, reconversion de l'ancien hôpital : 389 335 € ;**
- **CUCM, Le Creusot, rénovation urbaine de l'îlot Jean Jaurès : 900 000 € ;**
- **MBA, recyclage de friches industrielles en vue de la création d'un village d'artisans à Mâcon dans un quartier prioritaire : 501 820 € ;**
- **Cuiseaux, requalification de la Friche Morey, labellisée Petite Ville de Demain : 574 534 € ;**
- **Charolles, ZAC des Provins : 318 445 €.**

## Volet études de l'ADEME

L'ADEME a financé via un appel à projets dédié à la reconversion de friches polluées issues d'anciens sites ICPE ou miniers, 2 projets pour un montant d'aides de 133 672 euros :

- **le Grand Chalon, réhabilitation de la friche « Nordéon/Marvell Glass » à Chagny : 70 000 € ;**
- **MBA, élaboration d'un plan de gestion des sites et sols pollués de la zone Saône-Digitale à Mâcon : 63 672 €.**

# SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

## Action cœur de ville

5 villes sont lauréates du Programme Action Cœur de ville sur le département : Mâcon, Chalon-sur-Saône, Autun, Le Creusot et Montceau-les-Mines. L'objectif est d'améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle de moteur de ces villes dans le développement du territoire.

Ces villes sont sources de dynamisme économique, patrimonial, culturel et social, mais elles connaissent parfois des difficultés d'attractivité, de logements dégradés ou de vitalité commerciale.

Engagées dans cette dynamique depuis début 2018, toutes ces villes sont en cours de déploiement de leurs programmes d'actions. Les villes d'Autun, Le Creusot et Montceau-les-Mines bénéficient pour 2021, de l'aide exceptionnelle de l'ANCT pour le co-financement des postes de chefs de projets.

## REVITALISATION DU CŒUR DE VILLE

Pour Mâcon, la convention valant Opération de revitalisation de territoire et actant le démarrage de la phase de déploiement a été signée en février 2021. La dynamique sur Mâcon est significative dans les domaines de l'habitat, avec la réalisation de logements et des résidences seniors en réhabilitation de bâtiments ou restructuration d'îlots en centre-ville, et du patrimoine urbain, avec les îlots Laguiche et des Minimes et les places Genevès et Poissonnière. Dans le cadre de cette convention, de nouvelles actions ont été intégrées, dont la rénovation de l'immeuble de la rue Gambetta « EcoCityZ ». Le site devrait accueillir un incubateur des porteurs de projets digitaux et l'entreprise Ubi Transport.



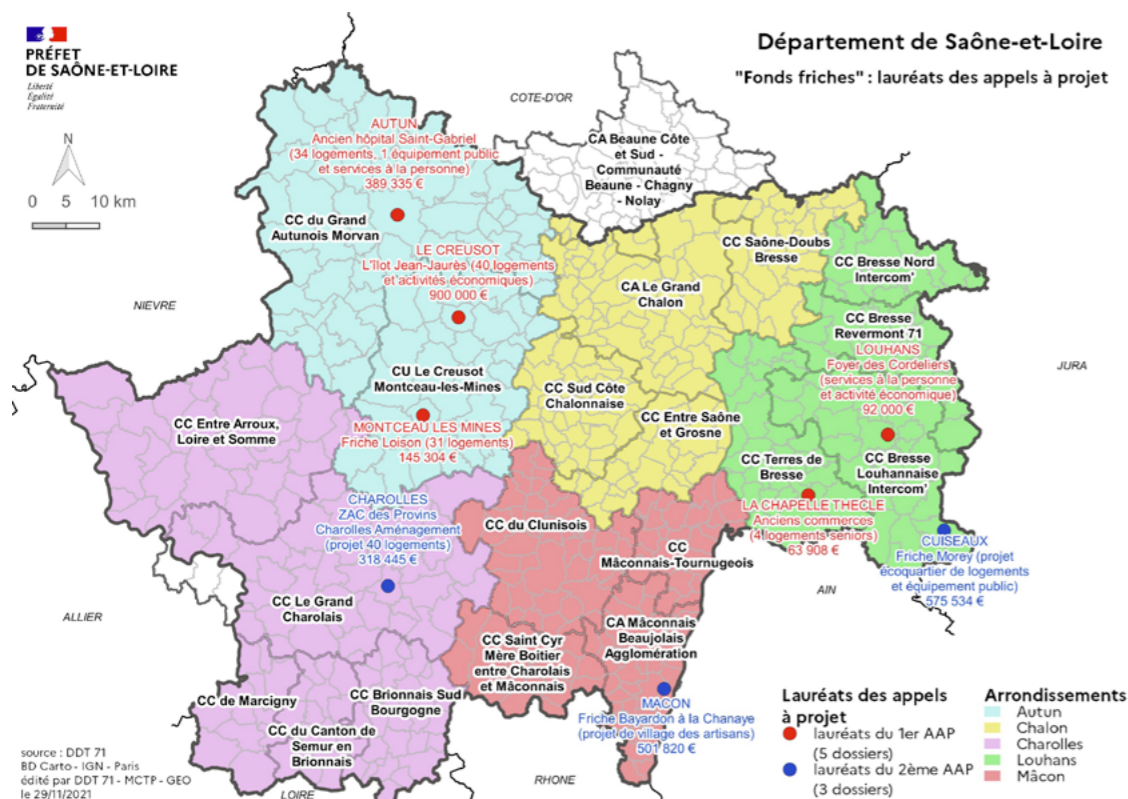
## Le contrat de relance et de transition écologique : un nouveau cadre de contractualisation entre l'État et les collectivités locales

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) est un contrat pour 6 ans signé entre l'État et les collectivités territoriales. Le CRTE bénéficie des crédits du Plan de relance dont il incarne la déclinaison territoriale. Les actions concourent à l'atteinte des objectifs nationaux en matière de réduction des émissions de carbone, de respect de la biodiversité, et de préservation des ressources naturelles.

Les actions du contrat visent aussi à lutter contre l'artificialisation des sols, au développement des nouvelles pratiques agricoles, aux circuits courts et à l'économie circulaire. Les mobilités douces, la rénovation énergétique des bâtiments et la promotion des énergies renouvelables figurent également dans le CRTE. Le département de Saône-et-Loire bénéficie de 8 périmètres CRTE, validés en décembre 2020.

## Signature à Chalon-sur-Saône du premier contrat de relance et de transition écologique pour la région

Le 5 juillet, à l'occasion de la visite de Mme Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, le syndicat mixte du Chalonnais a signé avec l'État le premier CRTE de Bourgogne Franche-Comté. Ce CRTE regroupe 41 projets, représentant un total de 15,3 millions d'euros d'investissement, dont 5 millions pris en charge par l'État. Il inclut par exemple l'aménagement du site industriel SaôneOr, la reconversion de la friche Nordéon à Chalon, la création d'une place publique à Bresse-sur-Grosne, ou encore la rénovation du foyer rural à Saint-Gengoux-le-National.





## Protocoles d'engagement

Les 7 autres périmètres sont passés par un protocole d'engagement régional, par les collectivités et l'État :

- 18 juin , les collectivités du Clunisois, St Cyr Mère Boitier et Val de Saône ;
- 23 juin Communauté urbaine Creusot-Montceau ;
- 25 juin CC Grand Autunois Morvan ;
- 20 juillet Pays Charolais-Brionnais ;
- 1<sup>er</sup> septembre Pays de la Bresse Bourguignonne.

Les 7 CRTE sont prévus pour être finalisés et signés fin décembre au plus tard. Pour se faire, outre les appuis apportés par les sous-préfectures et la DDT, les structures porteuses des CRTE bénéficient de l'accompagnement en ingénierie de l'ANCT nationale ou de ses opérateurs que sont l'ADEME, le CEREMA ou des opérateurs via un marché en ingénierie.



## Mise en place de l'ANCT locale

La délégation locale de l'ANCT en Saône-et-Loire, dont le préfet est le délégué territorial, a été installée le 4 décembre 2020, lors du premier Comité Local de Cohésion Territoriale (CLCT). Elle rassemble, au sein de ce comité, les services départementaux de l'État, les opérateurs de l'État, les acteurs de l'ingénierie locale, des représentants des élus et les parlementaires ; plus de 60 membres au total.

Au cours de l'année 2021, l'ANCT 71 s'est notamment dotée d'une feuille de route départementale, qui précise la stratégie d'intervention prioritaire de la délégation, ainsi que d'un dispositif de traitement des sollicitations d'accompagnement des collectivités.

Depuis l'ouverture du guichet unique [anct@saone-et-loire.gouv.fr](mailto:anct@saone-et-loire.gouv.fr), permettant aux collectivités de solliciter l'ANCT 71 pour un besoin d'accompagnement sur un projet, plus de 80 saisines ont été reçues. L'ANCT locale assure également le déploiement des programmes nationaux en faveur de la revitalisation (Action Coeur de Ville, Petites Villes de Demain) ou de la transition écologique (Contrats de Relance et de Transition Écologique) et dans le cadre du plan de relance.

## PETITES VILLES DE DEMAIN



**Journée d'échanges**

**Petites villes de demain**

Élaborer un projet de territoire & mobiliser les leviers

**pour rendre une ville attractive**

Vingt-quatre communes de Saône-et-Loire ont été sélectionnées pour participer au programme Petites villes de demain. Le programme a été conçu pour soutenir sur six ans (2020-2026) les communes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité mais montrant des signes de vulnérabilité. Les services de l'État proposent un accompagnement en ingénierie des lauréats du programme notamment dans le montage et l'élaboration du contrat. A titre d'illustration, 5 intercommunalités seront accompagnées par la Banque des territoires dans le cadre d'une assistance au management de projets.

En parallèle, le financement des chefs de projet est assuré par l'État à concurrence de 75 % via les crédits du FNADT et de la Banque des territoires, à l'exception de Tournus où le chef de projet est financé par l'ANAH.



**Favoriser la transition écologique**



**319 PROJETS**  
pour

**52 189 876 €**

Conformément aux objectifs de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire du 10 février 2020 et aux propositions de la Convention citoyenne pour le climat, le Gouvernement est pleinement mobilisé, notamment via le plan « France Relance », pour aider les entreprises de la filière de transformation et de valorisation des déchets à réduire leur impact environnemental.

## Ma prime Rénov

Concernant les logements privés, France Relance accélère le dispositif sur 2021 et 2022 en lui consacrant 2 milliards d'euros supplémentaires. Le dispositif MaPrimeRénov' devient éligible à tous les ménages et copropriétés pour des travaux. En cohérence avec les propositions de la Convention citoyenne pour le climat, MaPrimeRénov' est également enrichie de plusieurs bonus afin d'encourager la résorption des passoires thermiques et la rénovation globale.

**8 818 particuliers ont bénéficié de Ma Prime Renov pour plus de 34.7 millions d'aides de l'Etat entre 2020 et 2021. Le coût des travaux associés aux projets s'élève à plus de 110 000 000 €.**

**8 818 PARTICULIERS**  
**34 700 000 €**



## Restructuration lourde et rénovation énergétique des logements locatifs sociaux

3 projets de restructuration lourde et de rénovation énergétique sont subventionnés pour un montant de presque 1.7 millions d'euros. Cela concerne 154 logements dans le département dont 16 logements sur la commune de Saint-Yan, 8 logements sur la commune de Saint-Marcel et 130 logements sur la commune de Mâcon.

**154 LOGEMENTS**  
**1 700 000 €**

## Rénovation thermique des bâtiments de l'Etat

**36 PROJETS POUR**  
**8 663 423 €**





Le plan de relance prévoit un vaste programme de rénovation énergétique des bâtiments publics de l'Etat et de ses opérateurs. Ces investissements vont à la fois permettre de soutenir le secteur de la construction en générant au niveau local de multiples chantiers bénéficiant à l'ensemble du tissu des entreprises du BTP, et de réduire l'empreinte énergétique des bâtiments publics en proposant une action rapide et significative sur les consommations énergétiques.

36 projets de rénovation énergétique de bâtiments publics ont été soutenus pour le seul département de Saône-et-Loire avec pour objectif le confort des agents et des usagers.



### Rénovation thermique des bâtiments des collectivités

**83**  
PROJETS POUR  
**17 275 720 €**



### Économie circulaire

**14**  
PROJETS POUR  
**6 033 082 €**



### Soutien à la filière plastique recyclé



**6**  
LAURÉATS  
pour plus de  
**6.5 M€**

France Relance est venu soutenir le développement de la filière plastique en Saône-et Loire par différents leviers : aide à la vente de matières premières recyclées, financement de certains investissements pour le recyclage et incitation pour les entreprises utilisatrices de matières plastiques à utiliser du plastique recyclé.

Soutien à la vente de matières premières recyclées	2 projets lauréats	519 849 euros d'aides
ORPLAST	3 projets lauréats	482 683 euros d'aides
Investissement de recyclage	1 projet lauréat	5 500 000 euros d'aides

#### BERRY SUPERFOS

L'entreprise Berry Superfos à La Genête a été retenue par l'ADEME pour son projet de réduction à la source des déchets générés en plasturgie pour un montant d'aide de **70 350 €**.

### Autres mesures

Réemploi	1 projet lauréat	Non connu à ce jour
Substitution	1 projet lauréat	82 950 euros d'aides
Soutien aux structures de ESS sur le réemploi	6 projets lauréats	173 173 euros d'aides

### Soutien à la transition écologique des entreprises

Cette mesure vise à accompagner les entreprises dans l'industrialisation et la commercialisation de nouveaux produits, ou de nouvelles solutions présentant des externalités positives pour l'environnement, sur la base de travaux d'innovation déjà réalisés permettant de confirmer la pertinence des solutions retenues.



Entreprises engagées pour la transition écologique (EETE)

**10**  
PROJETS  
pour

**185 570 €**

Le dispositif donne accès aux TPE/PME à des financements fléchés sur des projets peu onéreux, pour soutenir les projets d'investissement destinés à engager des actions de maîtrise de l'impact écologique de l'entreprise.

Capron Podologie à Écuisses :

> 20 000 €

L'entreprise Novium à Saint Vallier (mesure Innovation) :

> 100 000 €



### Biodiversité

**9**  
PROJETS POUR  
**460 846 €**



Afin de dépasser les conséquences de la crise sanitaire, le plan de relance vise à créer un effet d'accélération sur les projets d'investissement et de transformation de l'économie, des territoires, et des infrastructures dans le sens de la transition écologique.

A ce titre, il soutient les projets en faveur de la restauration écologique et des espaces protégés sur le territoire de la région Bourgogne-Franche-Comté. Ce sont plus de 50 projets qui ont été soutenus pour un montant de 2,6 millions d'euros.

Dans le département de Saône-et-Loire, France Relance soutient le Conseil départemental au titre de la valorisation des aires protégées :

- renouvellement des clôtures des parcs caprins et aménagement de l'aire d'accueil du public de la Roche de Vergisson pour un peu plus de 80 000 euros de subventions ;
- aménagement des sentiers de découverte sur l'espace naturel sensible d'Azé et du barrage du Pont du Roi pour un montant de 49 000 euros.





Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne a obtenu des crédits France Relance permettant de restaurer les zones naturelles dégradées ou d'adapter les infrastructures avec pour objectif de favoriser la continuité écologique.

France Relance a permis la restauration et la valorisation de l'étang Fouget de la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère en apportant un soutien financier de 120 000 €.



**Atlas de la biodiversité communale 2021**

**2**  
**DOSSIERS**

pour

**67 009 €**

**France Relance a soutenu 2 « Abécédaires de la biodiversité communale » pour permettre aux communes d'Epertully et d'Autun d'approfondir leur connaissance de la biodiversité locale afin d'être mieux prise en compte dans les décisions d'aménagement.**



**Replanter des haies pour réintroduire de la biodiversité dans les espaces agricoles**

**22**  
**LAURÉATS**

pour

**314 524 €**

**L'association Alterre Bourgogne-Franche-Comté coordonne aux côtés de la DRAAF, le programme « Plantons des haies » qui aide les agriculteurs souhaitant sauvegarder la biodiversité de leurs exploitations et reconstituer des haies bocagères en terrain agricole, qui avaient progressivement disparu au gré des remembrements agricoles. Trois structures d'accompagnement technique des planteurs ont été retenues : la chambre d'agriculture, la fédération des chasseurs et l'entreprise Desbrosse pour 53 848 €.**

**Pour le département, 22 dossiers ont été retenus pour 19,11 km de haies replantées.**

**AGRI 2000**

Le Secrétaire général aux affaires régionales a visité le 4 novembre l'EARL Agri 2000. Le projet de cette exploitation produisant des céréales et des protéagineux prévoit la plantation de 3,72 km de haies sur la commune de Boyer. Sept tronçons de haies seront implantés sur une plaine cultivée afin de restaurer les éléments fixes du paysage, avec pour objectifs de favoriser la biodiversité dans ce milieu «simplifié», de favoriser les auxiliaires des cultures et d'avoir un effet de brise-vent et de régulation de l'eau.



**Biodéchets**

**3**  
**PROJETS**

pour

**62 402 €**

**L'ADEME encourage et finance les nouveaux modèles économiques, la meilleure gestion des déchets des entreprises ou encore la modernisation des centres de tri et de recyclages.**

**Achat d'un broyeur à végétaux mutualisé pour les communes de la Chapelle-Saint-Sauveur et Charrette Varennes.**

**Étude préalable à la collecte séparée de biodéchets du SMET 71.**



**Financé par l'Union européenne**  
NextGenerationEU

**Création de l'établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE) du bassin versant de la Grosne**

Le préfet de Saône-et-Loire et le préfet du Rhône, par arrêté du 30 juin 2021, ont créé l'établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE) du bassin versant de la Grosne.

Un EPAGE est un syndicat mixte assurant une mission opérationnelle visant à porter la maîtrise d'œuvre des études et travaux de restauration des cours d'eau et de protection contre les crues à l'échelle d'un bassin. D'une superficie de 1 200 km<sup>2</sup>, situé sur les départements de Saône-et-Loire et du Rhône, le bassin versant de la Grosne comprend 136 communes dont 126 en Saône-et-Loire. Ce territoire comporte de forts enjeux en termes de biodiversité, subit des pressions et des atteintes aux milieux aquatiques et aux écosystèmes et demande une meilleure optimisation de la répartition de la ressource en eau. L'EPAGE permet une meilleure mutualisation des moyens humains et des compétences techniques, ainsi que l'obtention des financements de l'Agence de l'eau et du conseil régional.



**12**  
**PROJETS**

pour

**1 604 916 €**



**PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE**



L'arrêté du 30 juin 2021 créant l'EPAGE est l'aboutissement d'une procédure, débutée en 2017, de transformation du syndicat intercommunal d'aménagement du bassin de la Grosne. Les services de l'État ont accompagné dans la création de l'EPAGE les six établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre membres tout au long de la procédure.

**Modernisation des réseaux eau et assainissement**

Le plan France Relance mobilise 300 millions d'euros pour financer des travaux visant à moderniser les infrastructures de distribution d'eau potable, de gestion des eaux pluviales, d'assainissement des eaux usées et de gestion des boues d'épuration. Ces subventions sont attribuées par les agences de l'eau, en Bourgogne-Franche-Comté celles des bassins Loire-Bretagne, Rhône-Méditerranée-Corse et Seine Normandie.

Suivez l'actualité de l'État  
en Saône-et-Loire



La préfecture de Saône-et-Loire  
sur **TWITTER**  
**@prefet71**



La préfecture de Saône-et-Loire  
sur **facebook**  
**@prefet71**



La préfecture de Saône-et-Loire  
sur **INSTAGRAM**  
**@prefet71**

**[www.saone-et-loire.gouv.fr](http://www.saone-et-loire.gouv.fr)**

196 rue de Strasbourg - 71021 Mâcon Cedex 9 - Tél : 03 85 21 81 00